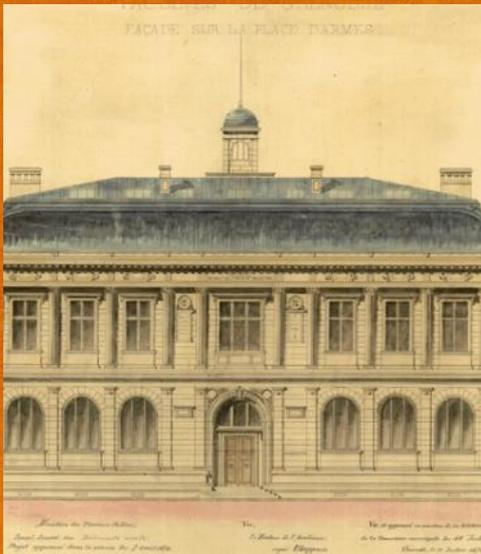


HISTOIRE(S) DE L'UNIVERSITÉ

**PROGRAMME CULTUREL
2021**

DE L'UNIVERSITÉ
GRENOBLE
ALPES

en écho à l'exposition
**HISTOIRE
DE SAVOIR(S)**
L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES (1339-2021)



Le palais de l'université

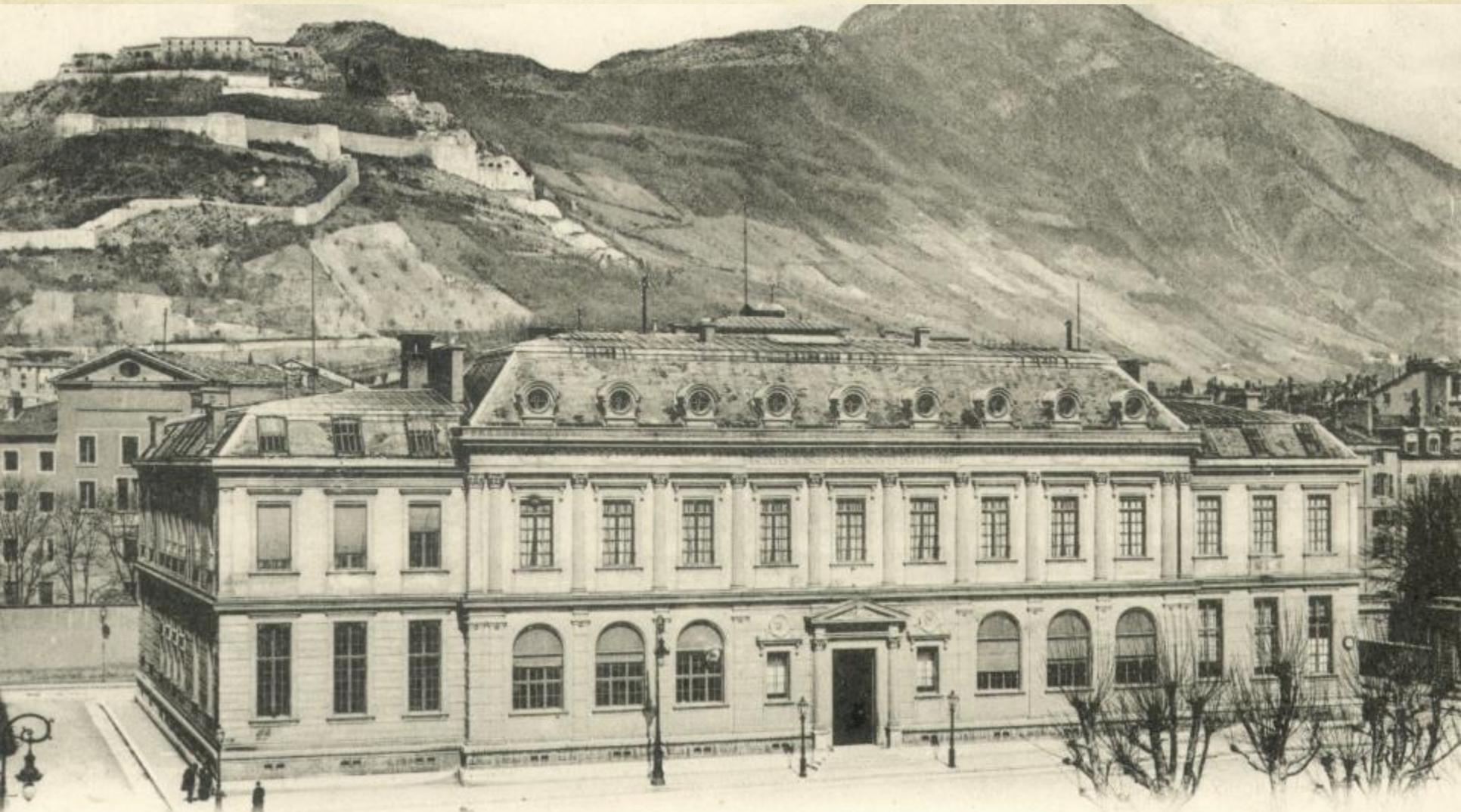
René Favier, professeur émérite d'histoire à l'UGA

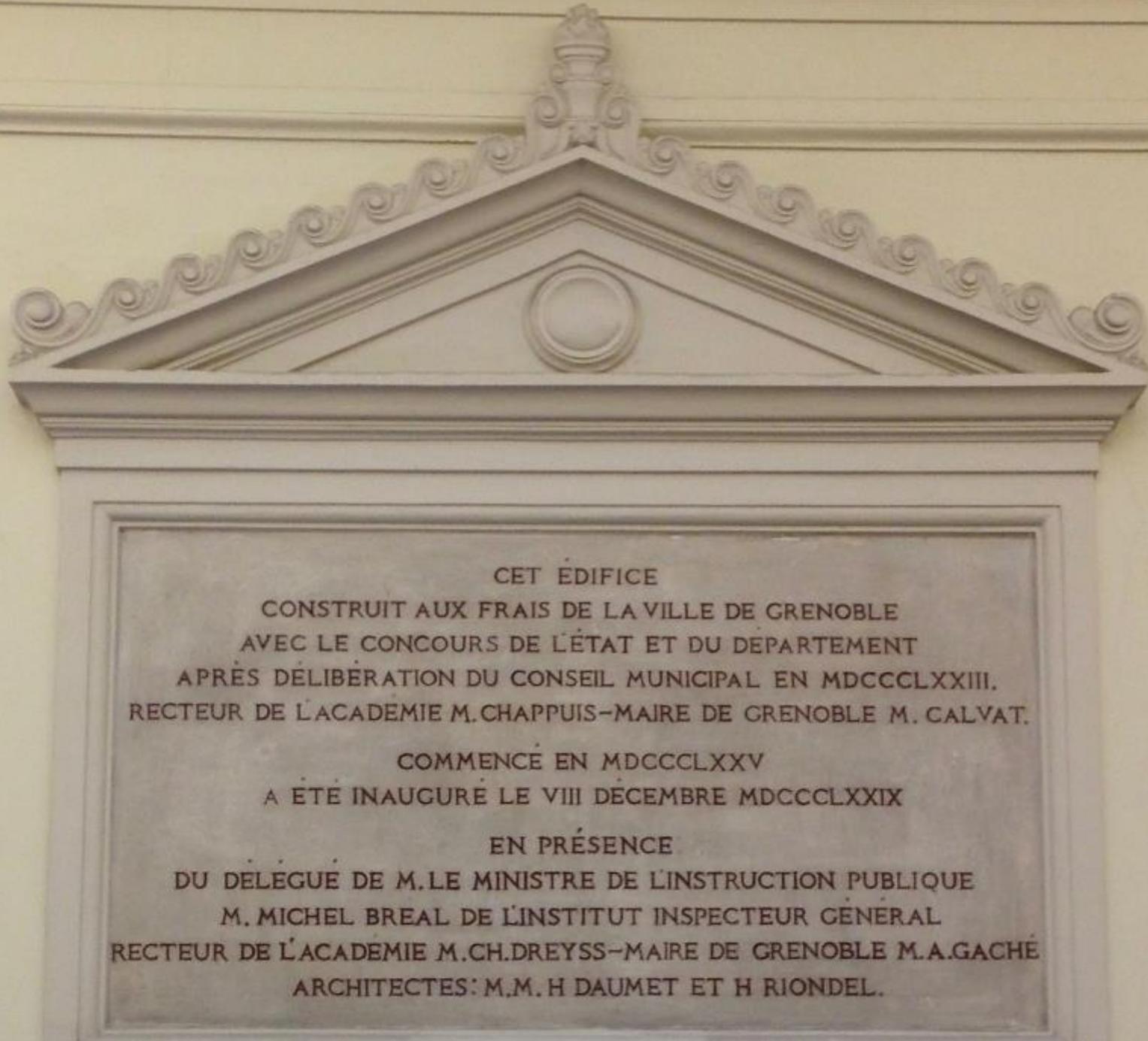


Depuis 1339
«Patrimoine d'hier,
histoire de demain»

UGA
Université
Grenoble Alpes

Le palais de l'université





CET ÉDIFICE
CONSTRUIT AUX FRAIS DE LA VILLE DE GRENOBLE
AVEC LE CONCOURS DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT
APRÈS DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN MDCCCLXXIII,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE M. CHAPPUIS—MAIRE DE GRENOBLE M. CALVAT.
COMMENCÉ EN MDCCCLXXV
A ÉTÉ INAUGURÉ LE VIII DÉCEMBRE MDCCCLXXIX
EN PRÉSENCE
DU DÉLÉGUÉ DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
M. MICHEL BREAL DE L'INSTITUT INSPECTEUR GÉNÉRAL
RECTEUR DE L'ACADÉMIE M. CH. DREYSS—MAIRE DE GRENOBLE M. A. GACHÉ
ARCHITECTES: M. M. H. DAUMET ET H. RIONDEL.





DANS CET HOTEL FUT INSTALLEE
L'ANCIENNE FACULTE DES LETTRES
QUI COMPTAIT PARMIS SES MEMBRES
LES DEUX CHAMPOLLION
1810 - 1816





LES ÉCLAIRÉS
DONT LE SUFFRAGE
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ

LES ÉCLAIRÉS
DONT LE SUFFRAGE
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ

VRAIKINA VRAIKINA

MUSICAL-THEATRE
LES ÉCLAIRÉS
DONT LE SUFFRAGE
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ
EST LE PLUS ÉCLAIRÉ

CHOCOLAT MENIER
CHOCOLAT MENIER

CHOCOLAT
MENIER

LE ROY
TALTI

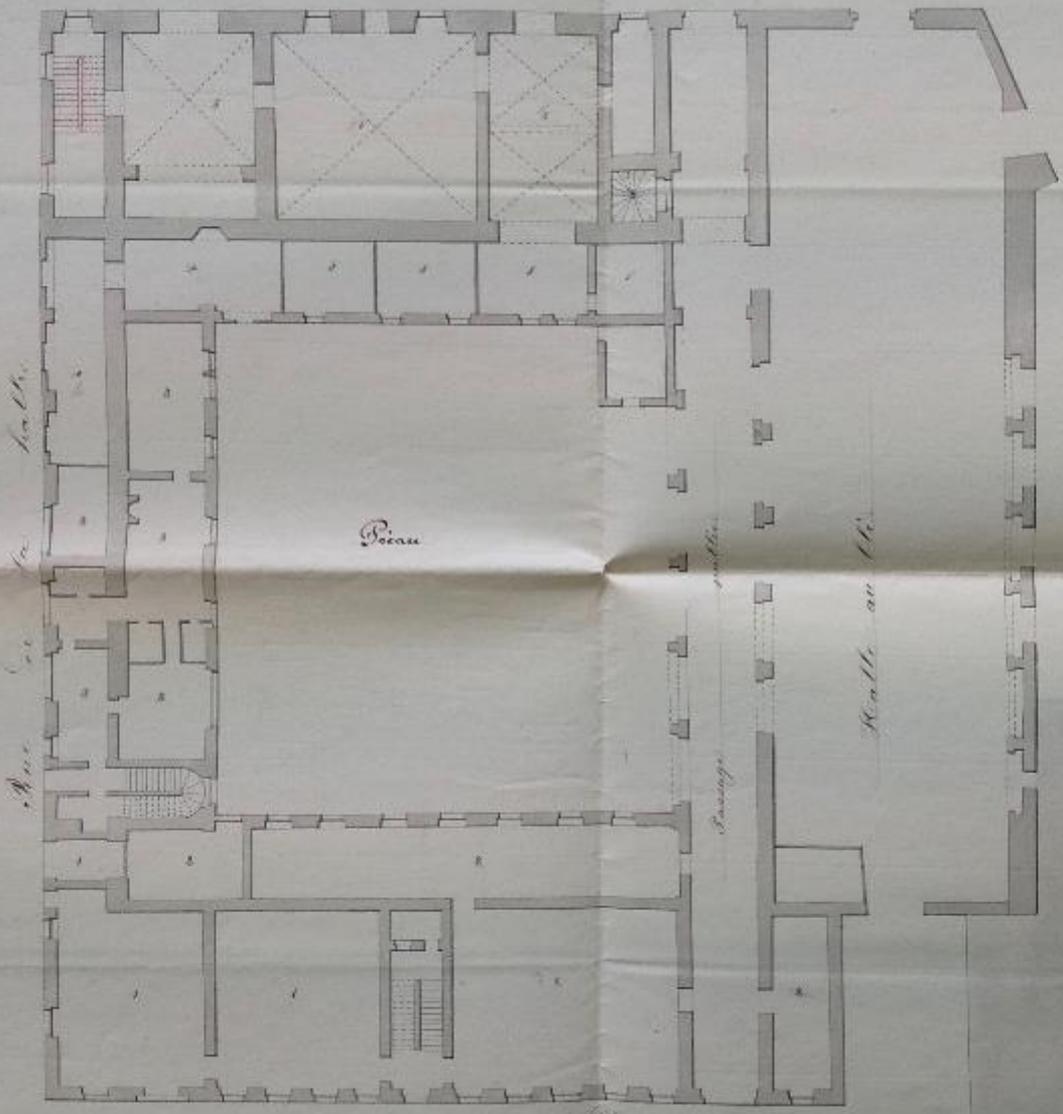
Ville de Grenoble
 1812
 tablissement
 1812

Plan général

du
Bâtiment des halles
Rez de chaussée

Légende.

- 1 1 1 Bâtes affectées à la grande boutique
- 2 2 2 Appareils épuratoires de la Halle
- 3 3 3 Bâtes affectées aux petites boutiques
- 4 4 4 Couches de ventilation
- 181112 Appareils



Halle au blé

Passage

Halle au blé

Place de la Halle

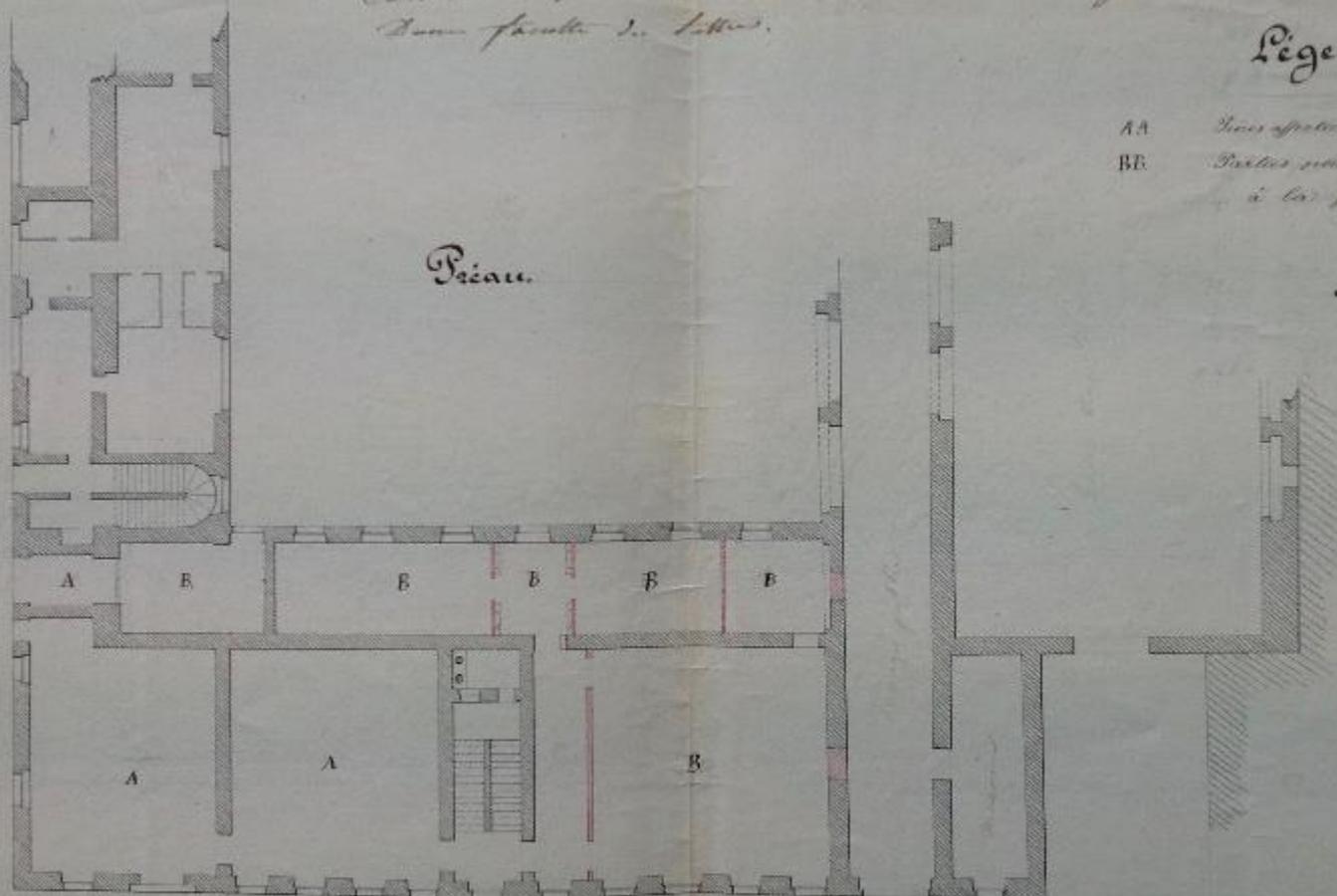
Échelle de 3 millimètres pour 1 mètre

Extrait du plan des bâtimens des halles à grains établis à l'Abbaye
 de la faculté des lettres.

Légende.

- AA Toits affectés à la faculté des sciences
 BB Toits devant être appropriés
 à la faculté des lettres.

Plan.



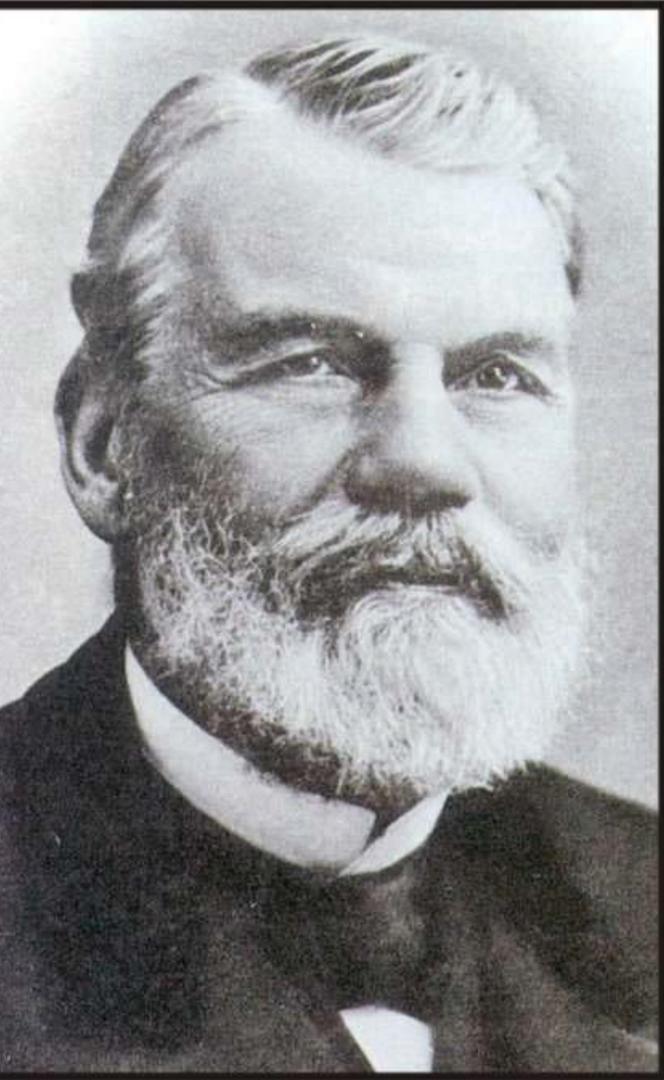
Échelle de 1/1000



TAULIER

« L'État n'accepterait pas aujourd'hui des chaises en bois blanc, grossièrement empaillées comme des chaises d'églises de village. L'État n'accepterait pas des fauteuils d'une forme et d'un aspect tels que nul bourgeois ne les admettrait dans son salon ou dans sa chambre à coucher. Le bien-être et l'élégance ont pénétré dans toutes les classes de la société. Les établissements publics ne doivent pas, ce me semble, rester en arrière de ce mouvement. Le mobilier de la faculté n'est donc pas seulement usé et délabré par cinquante ans de service ; considéré en lui-même, il n'est pas ce qu'il devrait être. »

Taulier, doyen de la faculté de droit, 1856



« Le professeur de physique y arrangeait ses instruments, celui de zoologie y disséquait ses lapins et y nourrissait ses pigeons, le professeur de géologie y cassait des cailloux ou y détournait des fossiles et le professeur de chimie y faisait ses opérations. Les deux préparateurs et l'unique garçon de laboratoire, sans doute pour éviter l'encombrement, n'y faisaient, malgré les règlements de service, que des apparitions discrètes ; mais par contre, la vieille concierge de la Faculté, depuis le matin jusqu'au soir, et à la meilleure place, cousait des sacs, faisait sa cuisine et donnait audience à ses amies ».

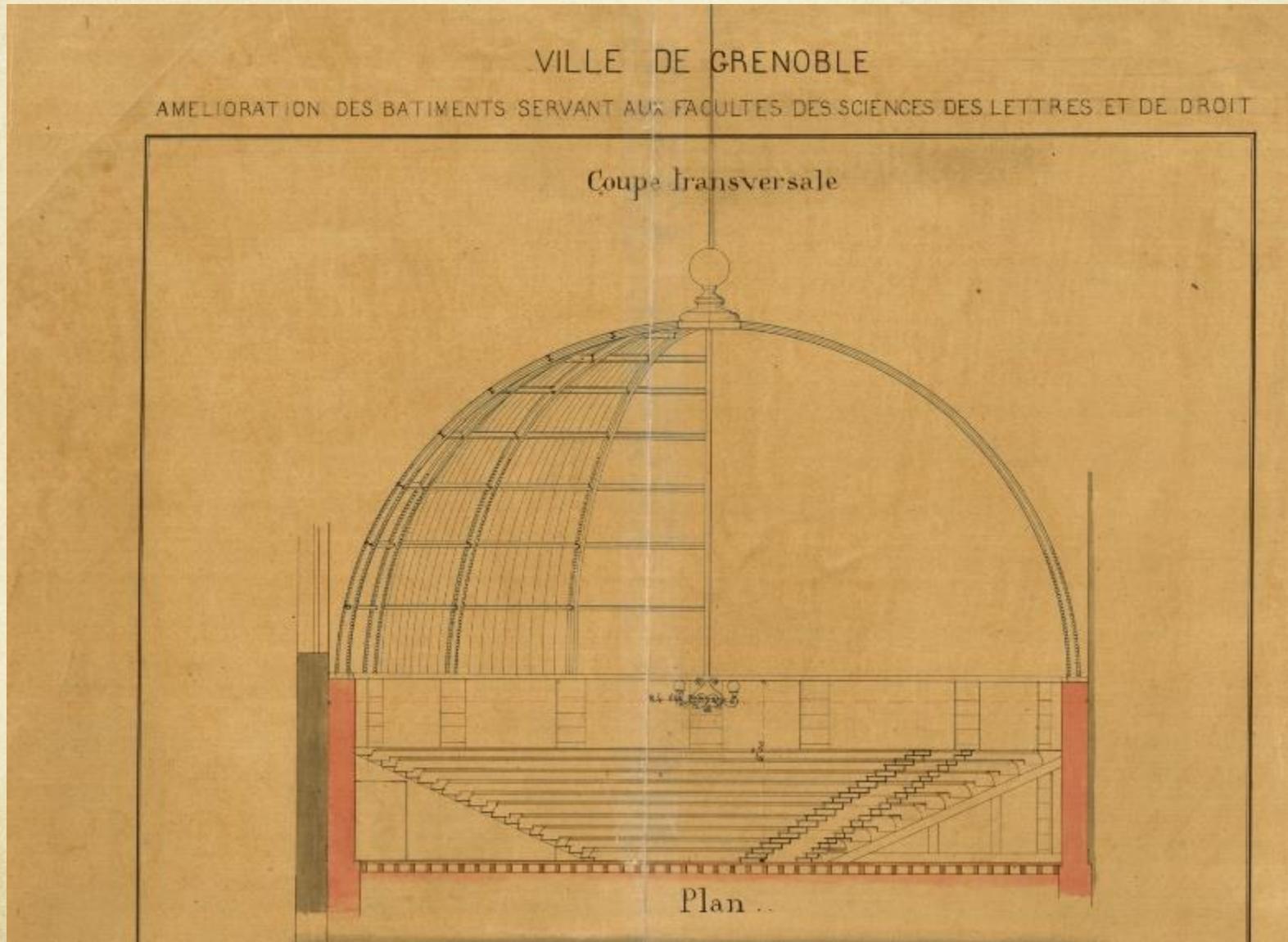
François-Marie Raoult, 1867

L'université au Musée ?

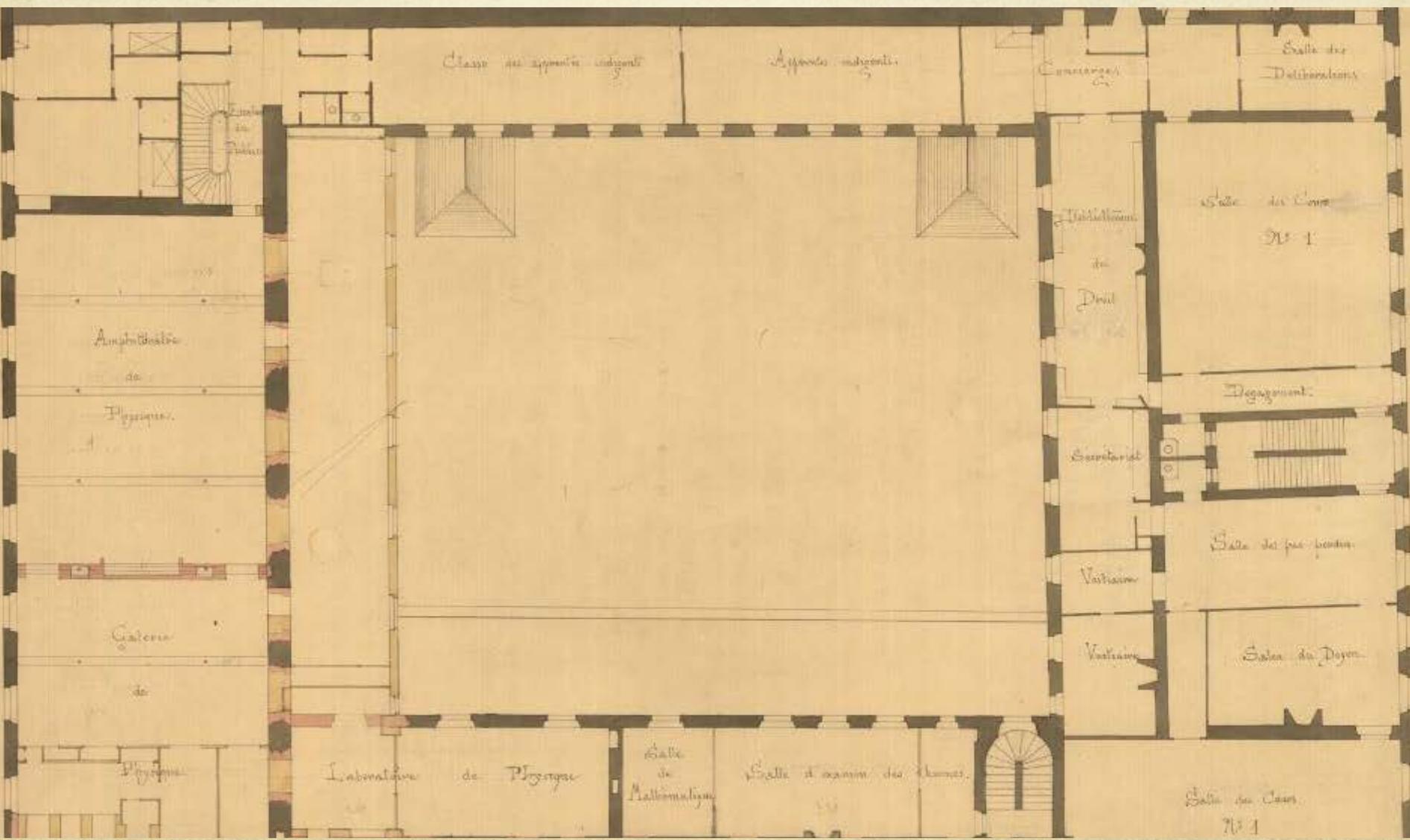
2 - GRENOBLE - Musée-Bibliothèque — H. C.



Rénover la Halle : un grand amphithéâtre



Rénover la Halle : un second étage pour la faculté des sciences





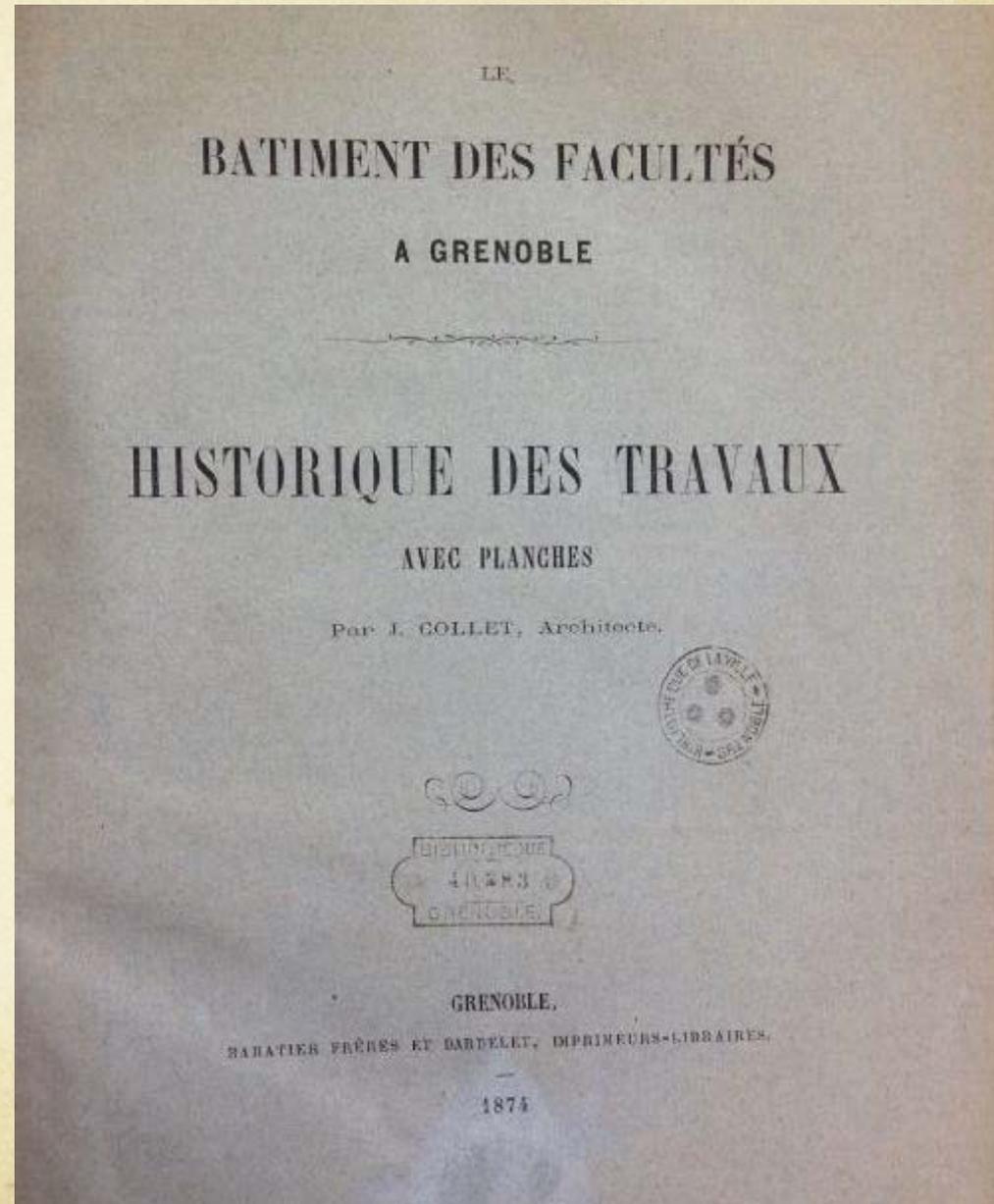
«Devons-nous rester dans cette situation, courir la chance de voir nos facultés supprimées... Vous ne voudriez pas, Messieurs, assumer cette grave responsabilité, dans ce moment surtout où les rivalités et la sulfureuse politique mettent tout en jeu et peuvent faire facilement pencher la balance pour une ville plutôt que pour une autre. Si Lyon peut nous écraser par la puissance des capitaux et tenir le premier rang dans le bassin du Rhône par son industrie et son commerce, elle n'a aucun droit à accaparer à son profit nos établissements scientifiques.»

Auguste Gaché, 1873

Le choix d'un architecte grenoblois : J. Collet

« Ce que peut faire un jeune homme plein de zèle, qui habite la ville et qui a pu se mettre en rapport fréquent avec les professeurs, nous l'aurions demandé en vain à une foule de compétiteur. Un travail de ce genre, plein de détails, exigeait la marche que nous avons suivie. J'espère que M. Collet ne nous fera pas regretter le choix que nous avons fait en lui confiant l'honneur de présenter un projet pour une œuvre aussi grandiose. »

Auguste Gaché, mai 1873



Un architecte sous pression

Le programme pour les sciences

Le plan de l'édifice destiné à loger, à Grenoble, les trois Facultés de Droit, des Sciences et des Lettres, a été fait d'après le programme suivant, fourni à l'architecte et approuvé par M. le Recteur de l'Académie et MM. les Doyens de chaque Faculté.

PROGRAMME POUR LES SCIENCES.

La Chimie devra avoir, au rez-de-chaussée :

- | | |
|--|--|
| 1 ^o Un grand amphithéâtre ; | } Ces pièces auront à communiquer immédiatement avec une grande cour affectée à la Faculté des Sciences. |
| 2 ^o Un grand laboratoire d'enseignement et de préparations ; | |
| 3 ^o Un laboratoire particulier pour les recherches du professeur (deux pièces) ; | |
| 4 ^o Un petit laboratoire pour expériences dangereuses ; | |
| 5 ^o Une cour contiguë aux pièces précédentes et en partie couverte pour servir de laboratoire annexé en plein air ; | |
| 6 ^o Une salle des balances et instruments de précision ; | |
| 7 ^o Une salle des produits ; | |
| 8 ^o Une salle de verrerie ; | |
| 9 ^o Un petit atelier où il y aurait un établi de menuisier, un tour, un étau et une forge ; | |
| 10 ^o Cabinet du Doyen. | |

La Physique devra avoir au rez-de-chaussée :

- | | |
|--|--|
| 1 ^o Un grand amphithéâtre ; | } Ces pièces auront à communiquer immédiatement avec la cour des sciences. |
| 2 ^o Une galerie de physique ; | |
| 3 ^o Laboratoire des élèves ; | |
| 4 ^o Laboratoire du professeur ; | |
| 5 ^o Chambre obscure pour les expériences d'optique : l'exposition au midi est indispensable ; | |

— 4 —

- 6^o Cabinet pour les instruments de précision ;
- 7^o Atelier ;
- 8^o Terrasse pour observations météorologiques, et sur laquelle s'ouvre une chambre noire pour la photographie.

La Zoologie devra avoir :

- Un amphithéâtre servant à la minéralogie et à la géologie ;
Plusieurs grandes galeries pouvant recevoir de nombreuses collections entourant autant que possible l'amphithéâtre ;
Deux laboratoires.

La Minéralogie et la Géologie.

- Se serviront de l'amphithéâtre de zoologie et auront plusieurs grandes galeries pouvant recevoir de nombreuses collections entourant autant que possible l'amphithéâtre ;
Deux laboratoires ;
Enfin quelques pièces réservées à la botanique.

Les Mathématiques pures et les Mathématiques appliquées devraient avoir :

- Deux petites salles de cours ;
Une salle de collections de modèles pour les mathématiques pures ;
Une pour les mathématiques appliquées ;
Enfin deux cabinets d'étude pour les professeurs.

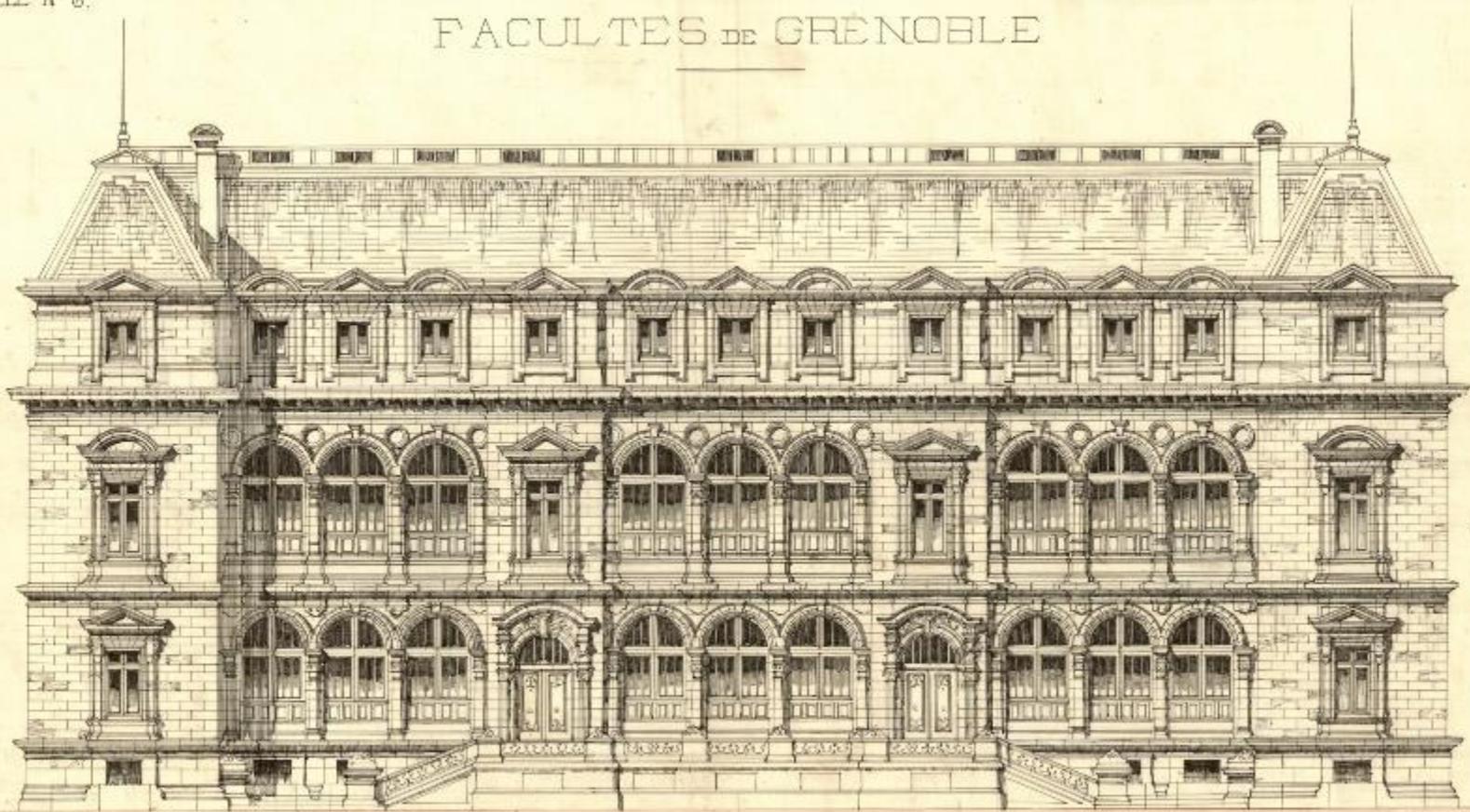
La Faculté des Sciences devait avoir :

- Une bibliothèque ;
Une salle pour un appareil ;
Un logement de concierge commun aux Sciences et à la Faculté des Lettres ;
Une salle de composition avec cabinet de délibération ;
Un secrétariat commun avec la Faculté des Lettres ;
Un laboratoire départemental placé au rez-de-chaussée avec deux pièces à proximité des salles de produits, verrerie et salle des balances de la chimie, et avec accès direct sur la cour des sciences et une entrée indépendante sur la rue.

Un projet contesté

FEUILLE N° 6.

PROJET
DES
FACULTÉS DE GRENOBLE



Le plan de l'édifice est de...

Le projet a été soumis à l'appréciation de la Commission des Bâtiments de la Ville de Grenoble le 10 Mars 1873.



FACADE SUR LA PLACE DE LA CONSTITUTION

Échelle de 1/1000

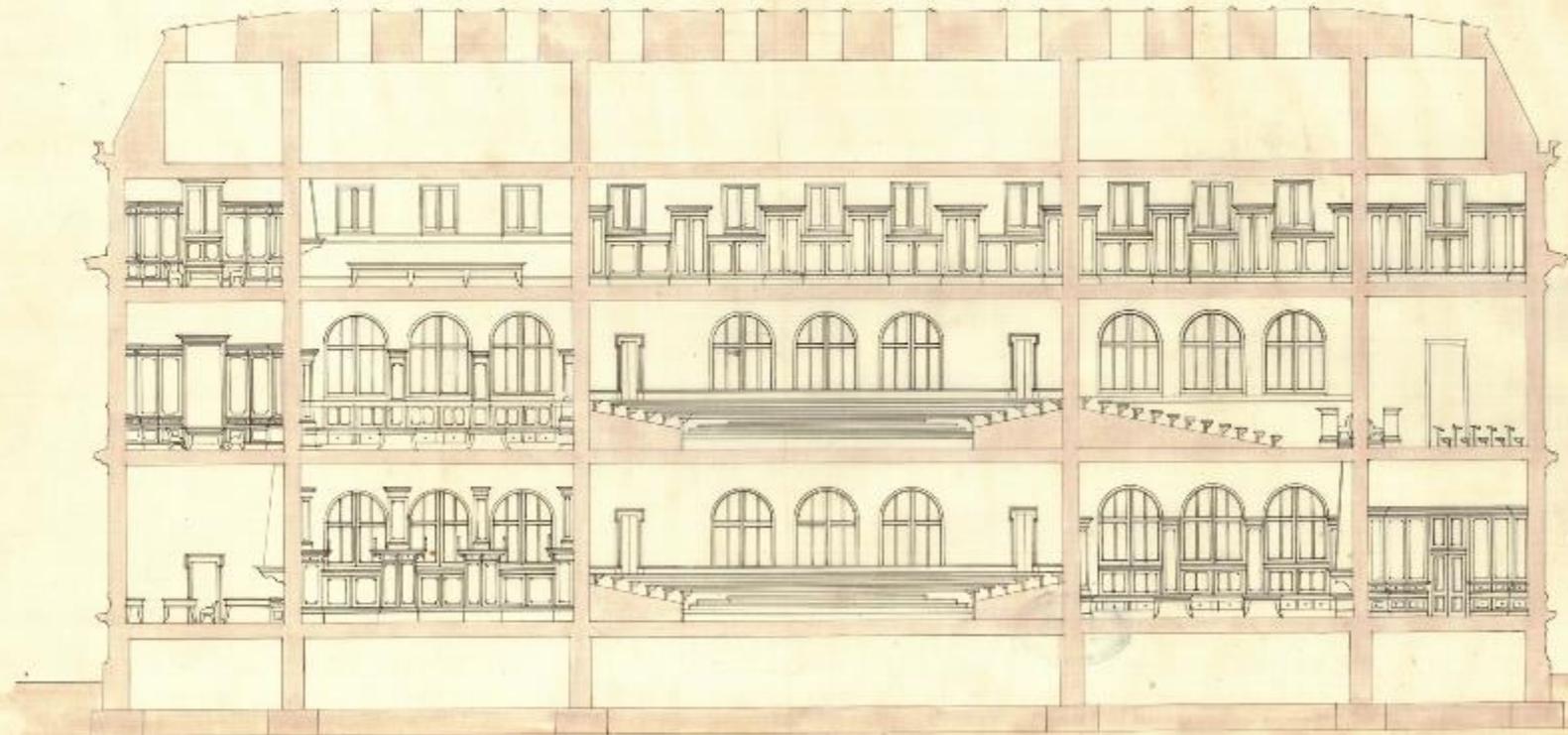
Dessiné par l'Architecte municipal
Grenoble le 10 Mars 1873

MMS

Un projet contesté

FEUILLE N° 9.

PROJET DES FACULTÉS DE GRENOBLE



COUPE LONGITUDINALE

Tracé en 1875 par J. P.
Travaux de l'Architecture universelle
Grenoble le 19 novembre 1875
Collet
Le Directeur de l'Université de Grenoble
Monsieur le Recteur
Le 19 novembre 1875
J. P.



Un projet contesté

Une presse critique

« Sa façade sur la place de la Constitution n'est qu'un derrière...

Les professeurs se sont, sans doute, sagement préoccupés de la commodité de leurs services ; ils ont voulu être chez eux, non sans raison, et ils y sont, mais ils ont trop peu songé au public, qui pourtant doit avoir sa part...

Ce bâtiment n'a qu'un défaut : on n'y entre pas... Tel qu'il est, son bâtiment rappelle un peu *l'île escarpée et sans bords, où l'on ne peut entrer dès qu'on en est dehors* ».

Un architecte réservé

« S'il m'était permis de donner ici une opinion, je dirais que de tous les projets soumis par moi à l'approbation supérieure, celui qui permettait le mieux d'accorder l'ensemble des services avec les justes exigences de l'art, qui donnait une entrée principale avec des escaliers et des amphithéâtres précédés d'un vaste vestibule, était celui tiré de mes premières esquisses. »

La condamnation par la direction des Beaux-Arts 27 février 1874

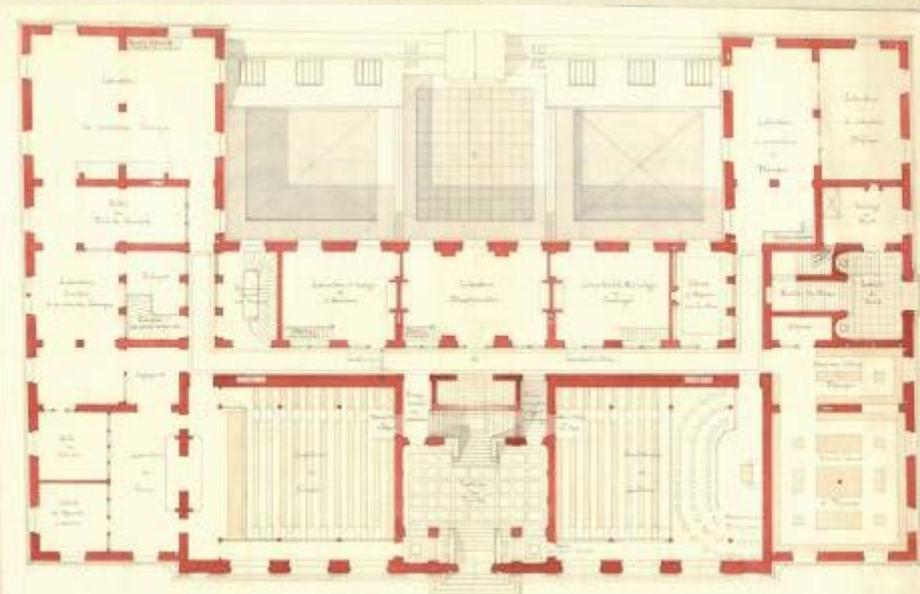
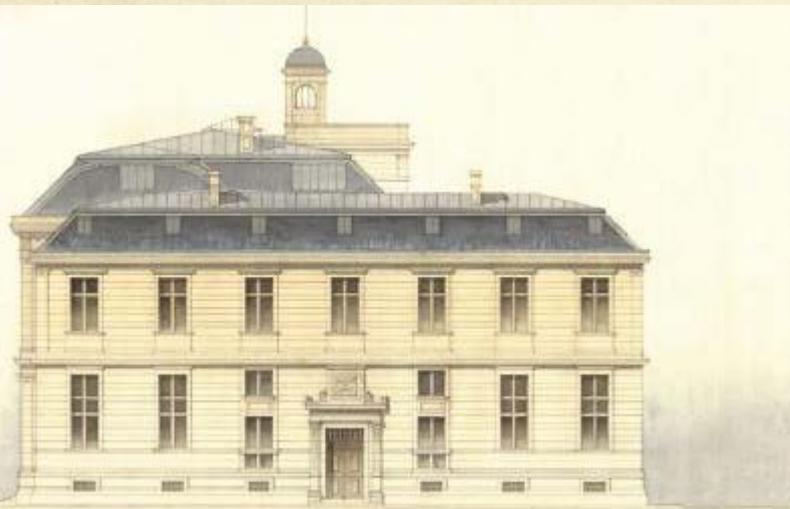
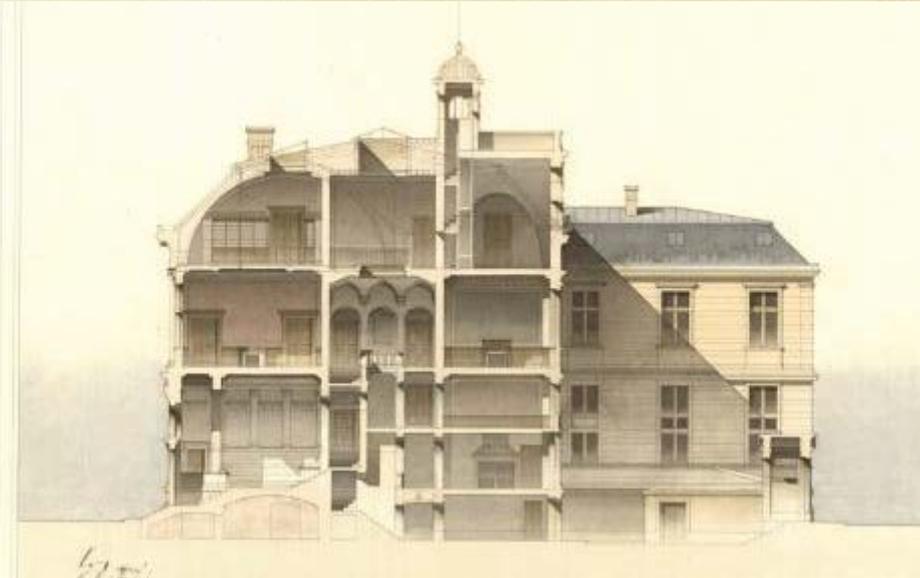
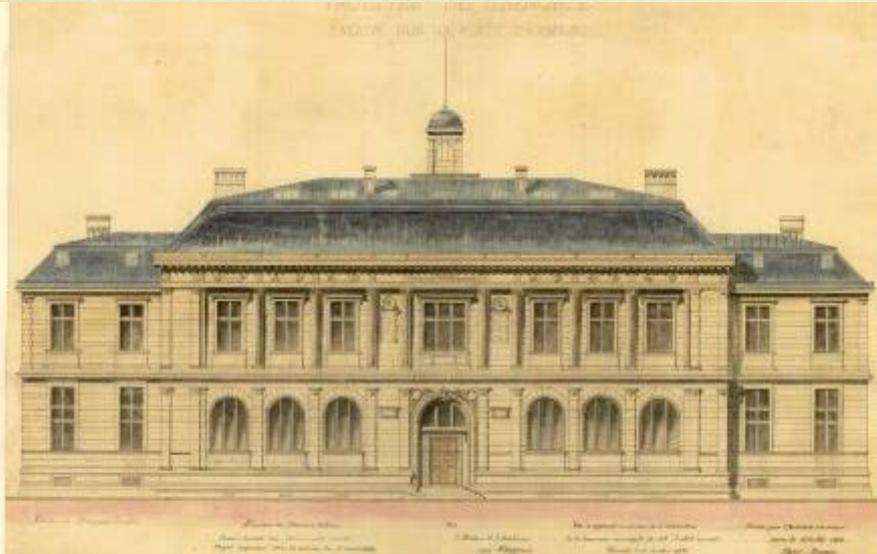
« La décoration architecturale de ce projet n'est pas étudiée avec tout le soin désirable ; elle semble avoir été tracée à la hâte et trahit une main peu expérimentée. La composition générale des façades présente certainement une unité monumentale, mais leurs détails ont un caractère lourd, d'un goût douteux, et il est à craindre que l'ensemble de ces façades produisent un contraste regrettable avec celles des autres monuments de la place de la Constitution...

Les imperfections que présentent les dispositions générales sont assez sérieuses pour mettre en doute l'expérience de l'auteur et renvoyer à une nouvelle étude le projet de construction du bâtiment des facultés ».

Un lobby d'architectes parisiens



Projet approuvé par le conseil municipal le 10 juillet 1874



Le confort du palais:
des calorifères à feu
continus

ÉTABLISSEMENTS
Bouchayer & Viallet

Société Anonyme au Capital de 6.000.000 de Fr.

LYON 130 Avenue Berthelot
TÉLÉPHONE : 24.000 et 0.70
Télégrammes : BÈVE-LYON

SIÈGE SOCIAL
GRENOBLE 155 Cours Berriat
TÉLÉPHONES : 15.80
15.84
Télégrammes : BÈVE-GRENOBLE

PARIS : 57, Rue Pierre Charron
TÉLÉPHONE : 21.6645-66.38
Télégrammes : BÈVE-PARIS

SECTION A	SECTION B	SECTION C	SECTION D	SECTION E	SECTION F	SECTION G
BOUILLONNIÈRES RIVES LÉGÈRES BOUILLONNIÈRES	BOUILLONNIÈRES BOUILLONNIÈRES À HAUTE PRESSION BOUILLONNIÈRES ET À BÉLIERER	CHAUFFAGES À PONTES EN FER PONTES SUPPORTS DE LIGNES ÉLECTRIQUES	TRUENNE FINE BACS DE TRANSFORMATEURS TRUENNE DÉBRASSEUR DE CIGARETTES TRUENNE DE VÉRIFICATION DU GAZ	CHAUFFAGE À AIR CHAUD À POMPES À AIR CHAUD VENTILATION	FONDERIE PONTES BRONZES ALUMINIUM ALLIAGES SPÉCIAUX ASSISTANT AUX ACIDES	SACRIFIÉS GAZ MAUVRE GAS À L'EAU

SECTION H **CH / OB**

APPAREILS SPÉCIAUX À S.S.P.
BOUILLONNIÈRES ÉLECTRIQUES
COMBUSTEURS D'EAU VENTUR

SECTION V

VANNES MÉTALLIQUES
PRISES D'EAU EN RIVIÈRES
GRILLES À NETTOYAGE AUTOMATIQUE
ET TOUS ACCESSOIRES

15, C. SÉBASTIEN N° 202

CONDITIONS GÉNÉRALES
DE VENTE

Les conditions de vente sont les suivantes :
1. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
2. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
3. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
4. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
5. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
6. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
7. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
8. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
9. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.
10. Les appareils sont livrés en état de marche et sont garantis pendant un an à compter de la date de livraison, ce délai étant, néanmoins, à cet égard, sans préjudice des garanties légales et réglementaires.

UNIVERSITÉ de GRENOBLE

PALAIS des FACULTÉS
place de Verdun

REPARATION & AMÉLIORATION du CHAUFFAGE ACTUEL
par calorifères à air chaud

Les réparations qui sont nécessaires sont les suivantes :

CALORIFIÈRE N°1 - Côté rue Marcel Benoit
Réfection de la couverture de la chambre de chaleur.

CALORIFIÈRE N°2 - sous l'amphithéâtre de la Chimie.
Réfection de tout l'intérieur du foyer, remplacement des dalles en ne conservant que les parties métalliques, le caisson avec ses armatures, la devanture en fonte avec

Inauguration du palais : 8 décembre 1879



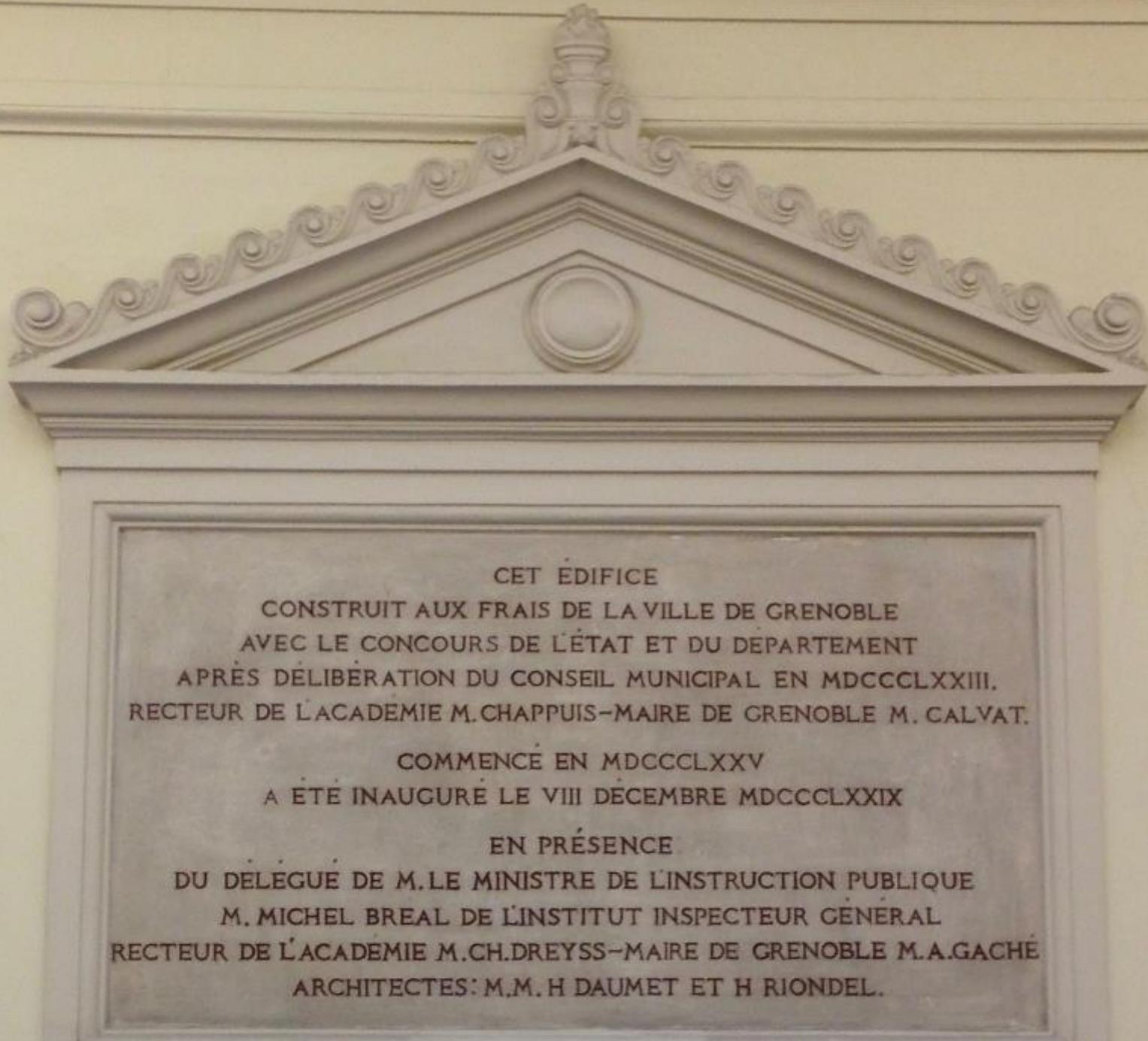
« Nous espérons que les sacrifices faits par la ville seront pris en sérieuse considération par les partisans des grands centres universitaires, au détriment des petites académies »

Auguste Gaché

« Une cité qui sait faire à la science de tels sacrifices n'a guère à craindre qu'on lui dénie jamais le droit de donner asile aux hautes études. »

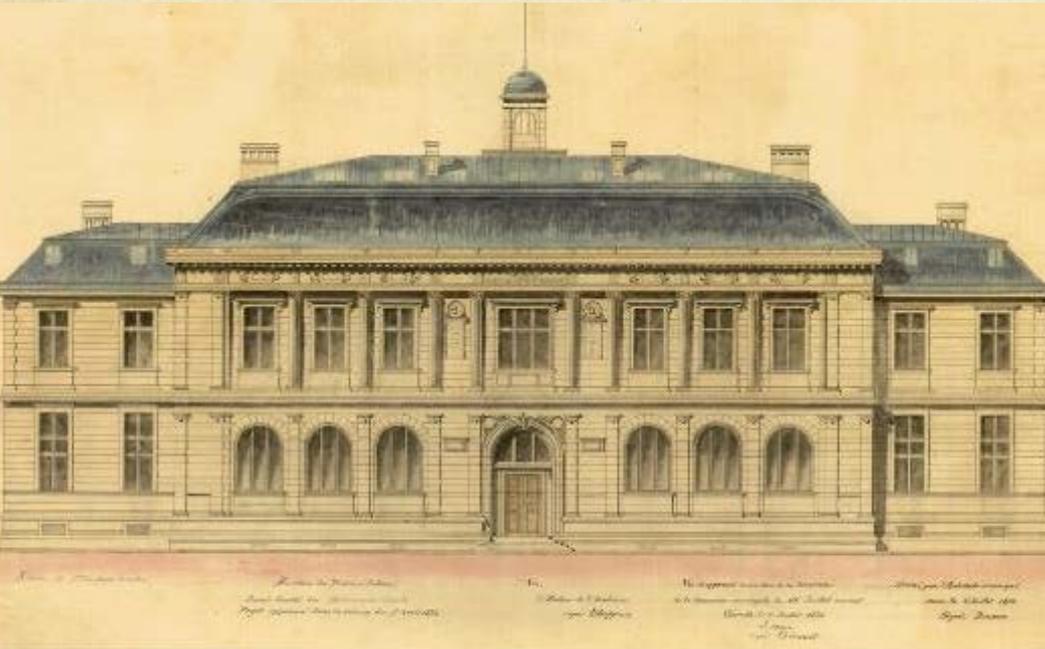
Michel Bréal





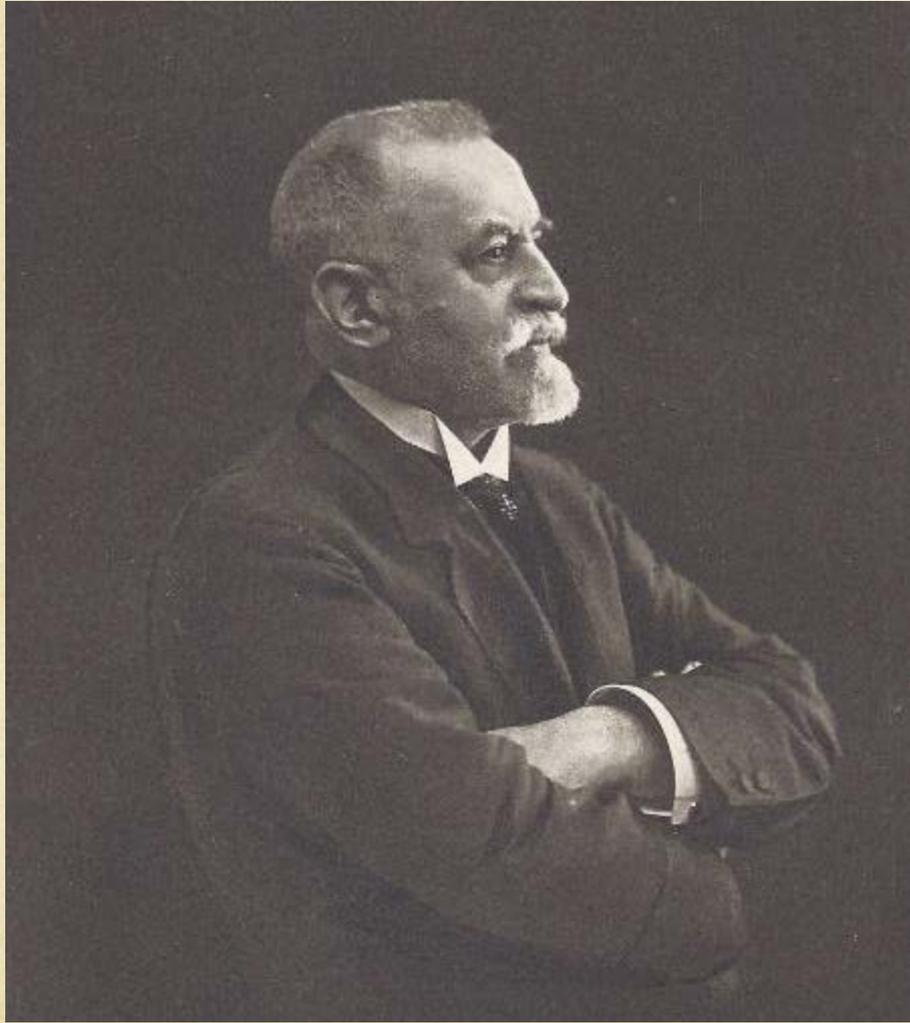
CET ÉDIFICE
CONSTRUIT AUX FRAIS DE LA VILLE DE GRENOBLE
AVEC LE CONCOURS DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT
APRÈS DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN MDCCCLXXIII,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE M. CHAPPUIS—MAIRE DE GRENOBLE M. CALVAT.
COMMENCÉ EN MDCCCLXXV
A ÉTÉ INAUGURÉ LE VIII DÉCEMBRE MDCCCLXXIX
EN PRÉSENCE
DU DÉLÉGUÉ DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
M. MICHEL BREAL DE L'INSTITUT INSPECTEUR GÉNÉRAL
RECTEUR DE L'ACADÉMIE M. CH. DREYSS—MAIRE DE GRENOBLE M. A. GACHÉ
ARCHITECTES: M. M. H. DAUMET ET H. RIONDEL.

Un palais pour les facultés



99 GRENOBLE. — L'Université. — LL

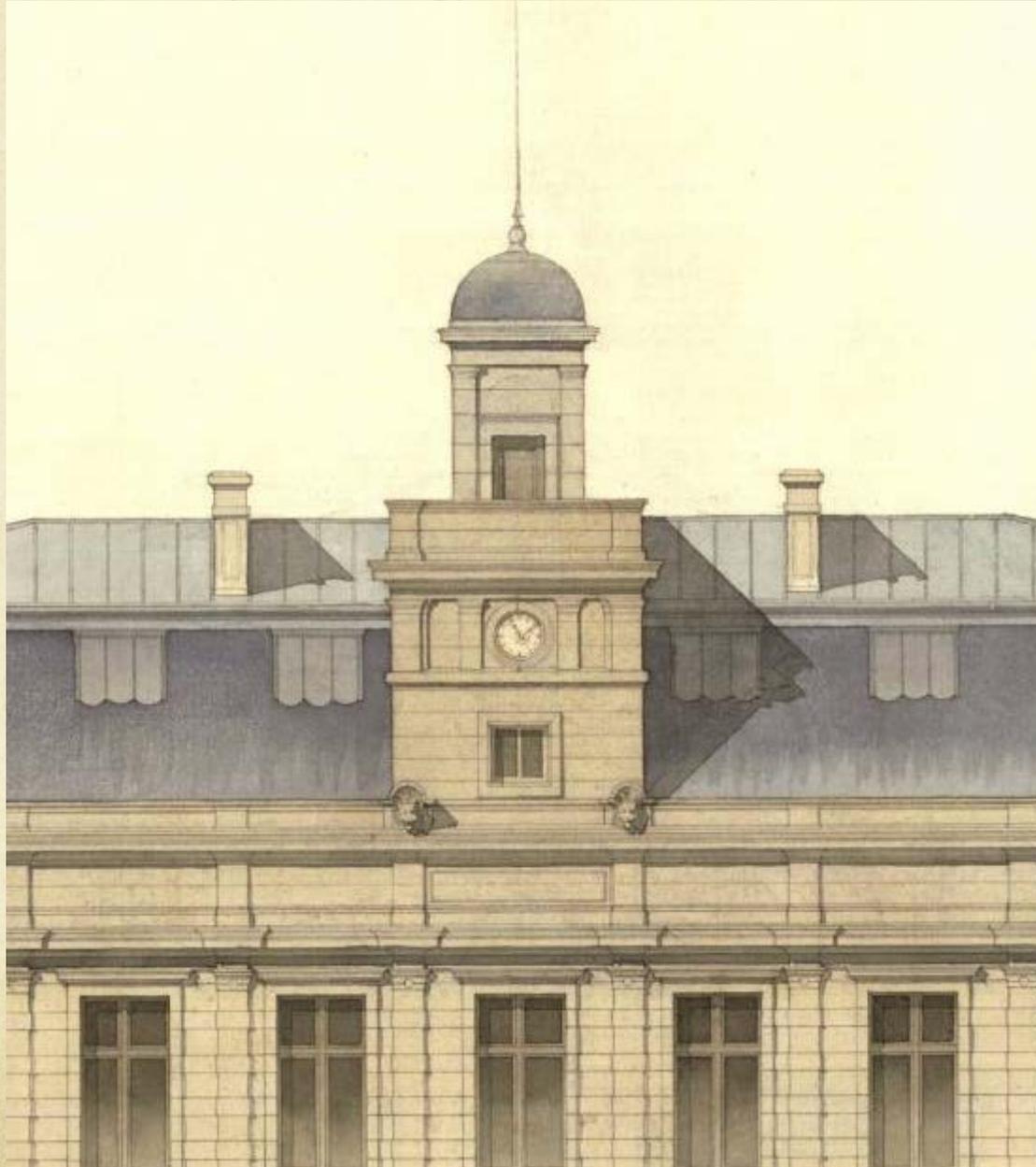
Un palais pour les facultés



« La contemplation des nouveaux espaces consacrés aux amphithéâtres, aux collections, à la bibliothèque, et qui paraissaient si vaste, somptueux même, comparés aux misérables installations qu'on venait de quitter, faisait penser alors que le problème des locaux était résolu, sinon à tout jamais, du moins pour un temps si long que toute préoccupation à ce sujet devait être écartée »

J. de Crozals, 1897

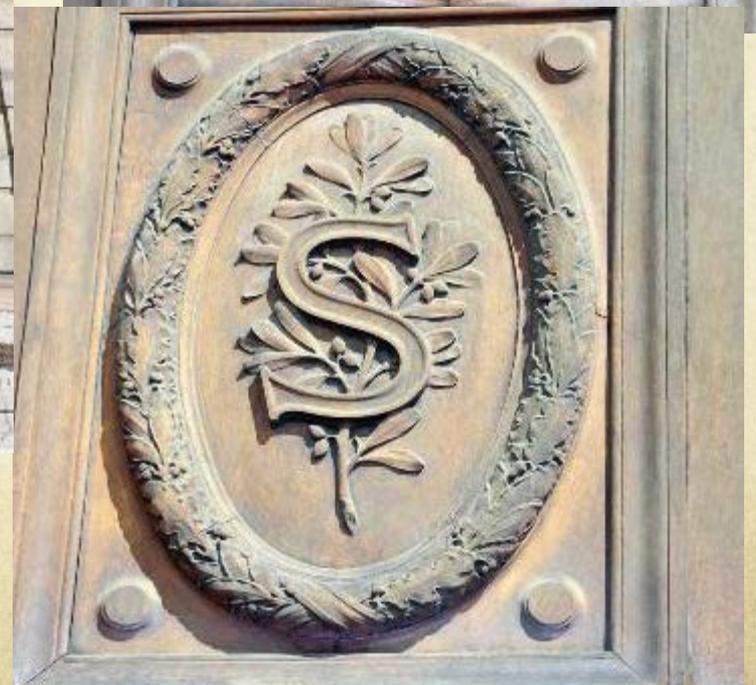
L'horloge astronomique



Un palais des « facultés »



Une entrée pour les lettres et les sciences



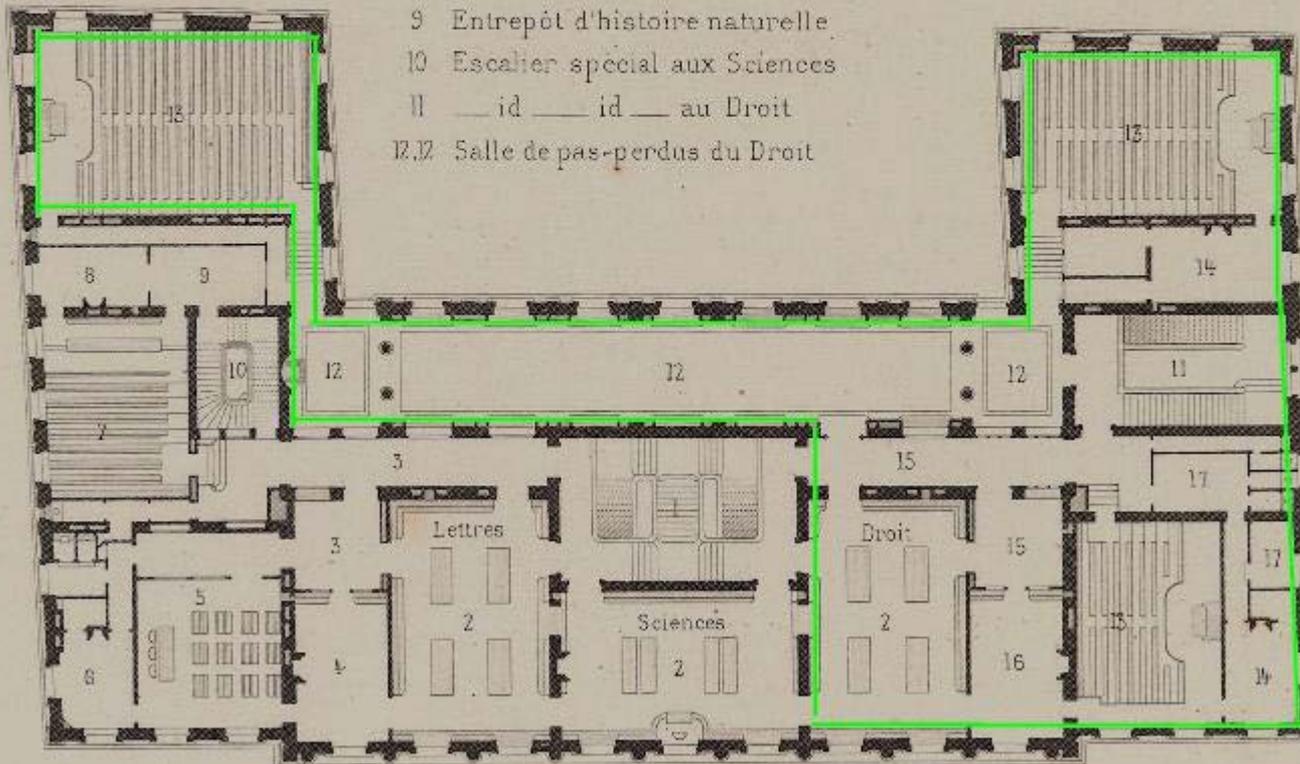
Une entrée pour la faculté de droit



L'espace étanche du droit

LEGENDE DU 1^{ER} ETAGE

- | | | |
|--|---|--|
| Grand escalier des Sciences et Lettres | 3.3 Passages et Antichambre des Sciences et Lettres | 13.13 Salles de Cours du Droit |
| 2 Bibliothèque des Lettres, des Sciences et du Droit | 4 Salle de réunion des professeurs | 14.14 Cabinets de professeurs |
| | 5 Salle d'examen | 15.15 Passages et Antichambre du Droit |
| | 6 Cabinet du professeur et délibérations | 16 Salle de réunion des professeurs de Droit |
| | 7 Amphithéâtre d'histoire naturelle | 17.17 Vestiaires |
| | 8 Cabinet de professeur | |
| | 9 Entrepôt d'histoire naturelle | |
| | 10 Escalier special aux Sciences | |
| | 11 — id — id — au Droit | |
| | 12.12 Salle de pas-perdus du Droit | |

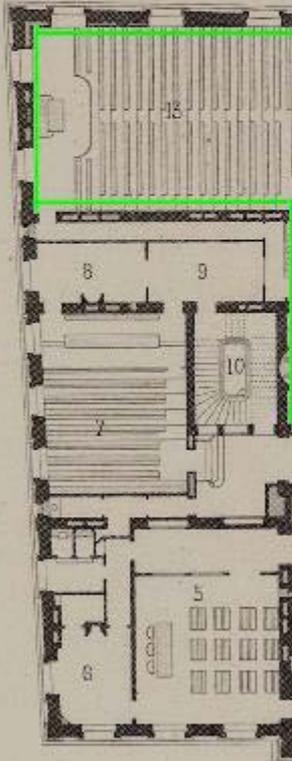


PLAN DU PREMIER ETAGE

L'espace étanche du droit

LEGENDE DU 1^{ER} ETAGE

- 1. Grand escalier des Sciences et Lettres
- 2. Bibliothèque des Lettres, Sciences et du Droit



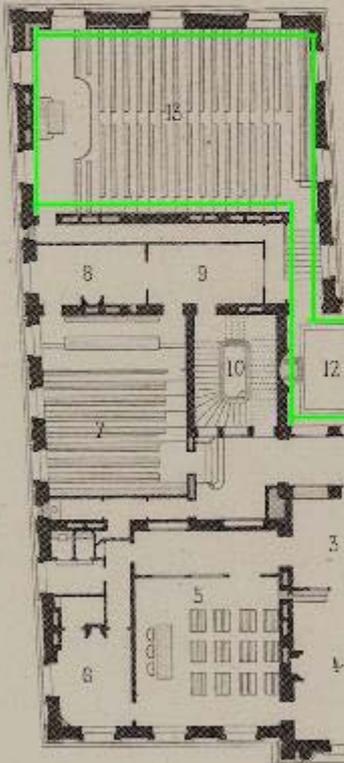
- 3.3 Passages et Antichambre des Sciences et Lettres
- 13.13 Salles de Cours du Droit
- 14.14 Cabinets de professeurs



L'espace étanche du droit

LEGENDE DU 1^{ER} ETAGE

- 1. Grand escalier des Sciences et Lettres
- 2. Bibliothèque des Lettres, de Sciences et du Droit



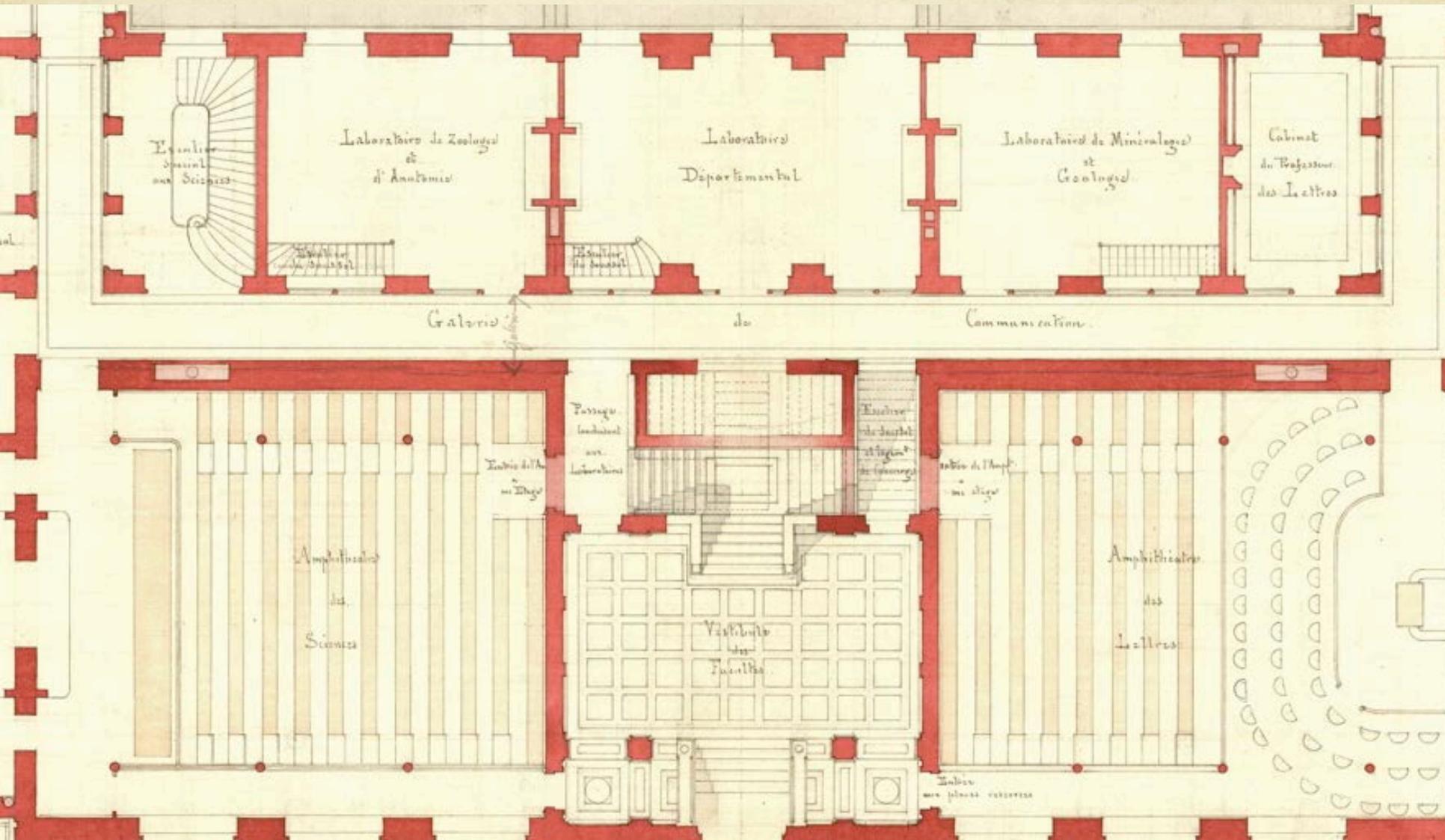
- 3.3 Passages et Antichambre des Sciences et Lettres
- 4. Salle de réunion des professeurs
- 5. Salle de réunion des professeurs
- 13.13 Salles de Cours du Droit
- 14.14 Cabinets de professeurs
- 15.15 Passages et Antichambre du Droit



La salle des pas perdus



Le hall d'entrée



Amphithéâtre des lettres



Amphithéâtre des sciences



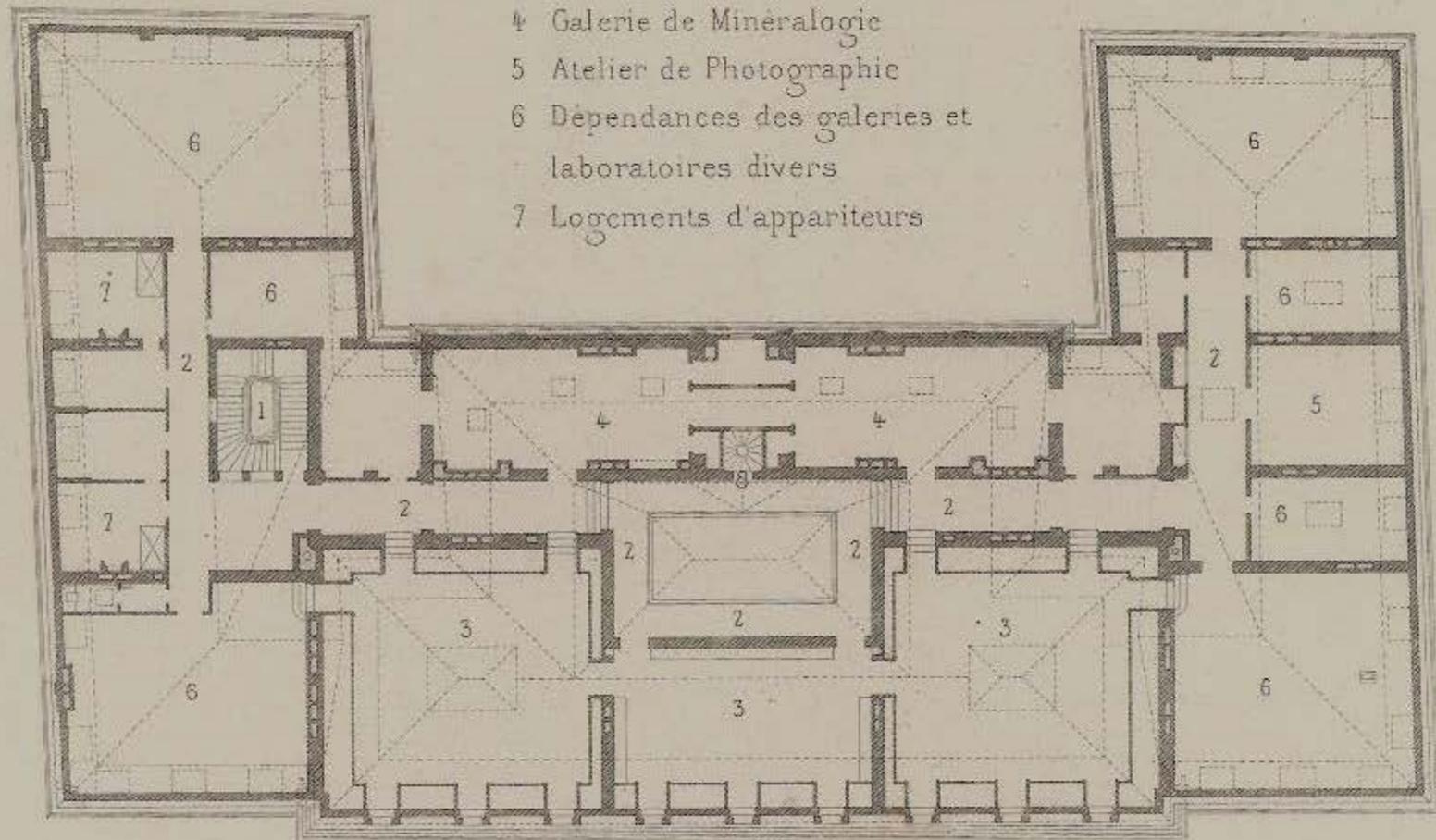
L'escalier des sciences



Les collections des sciences dans les combles

LEGENDE

- | | | |
|-----------------------------|---|--|
| 1 Escalier des Sciences | 3 Galeries de Zoologie et de Botanique | 8 Escalier conduisant au sommet de la Tour d'observation |
| 2 Galeries de communication | 4 Galerie de Minéralogie | |
| | 5 Atelier de Photographie | |
| | 6 Dépendances des galeries et laboratoires divers | |
| | 7 Logements d'appareilleurs | |

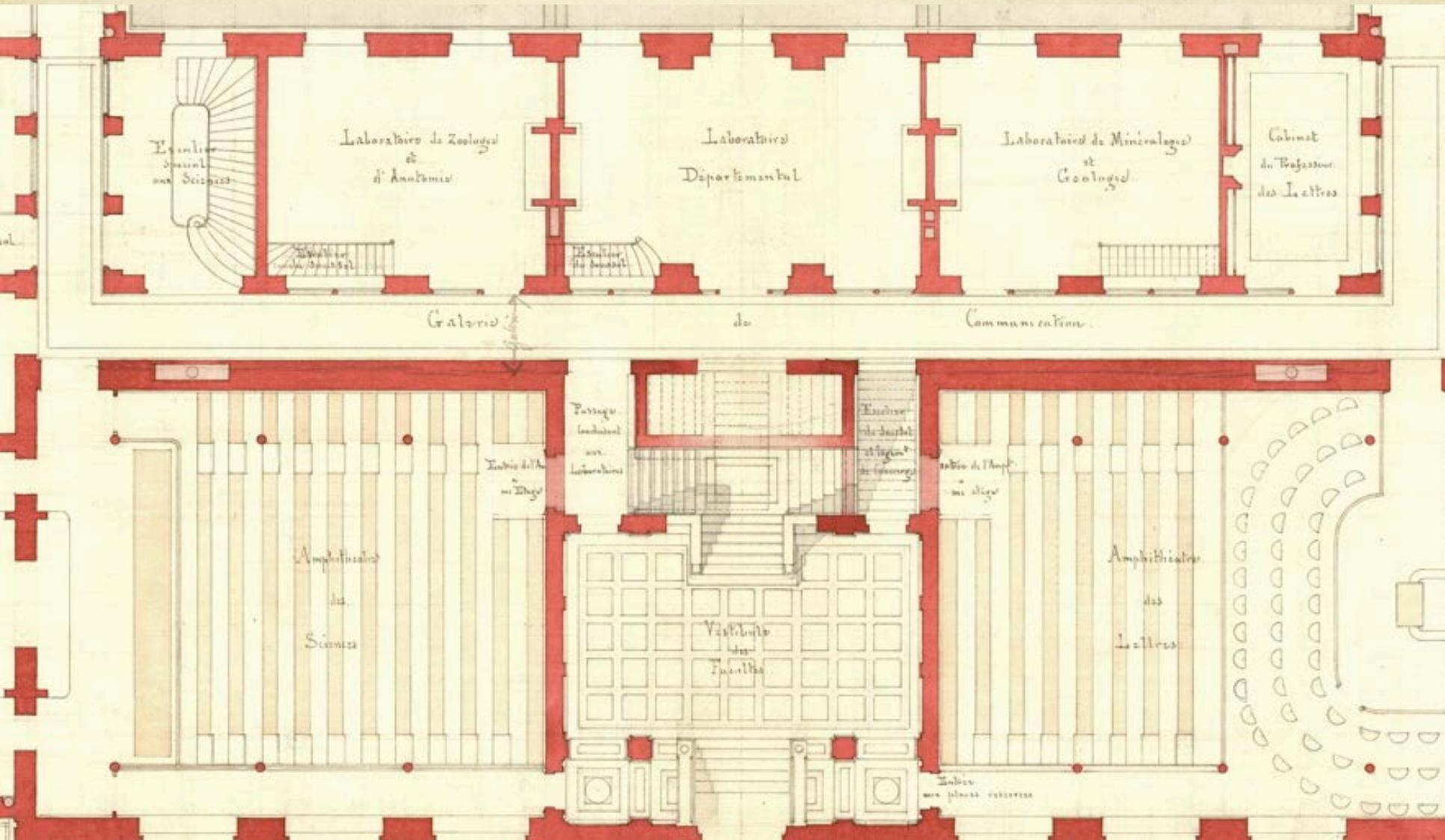


PLAN DES COMBLES

Botanique, minéralogie et zoologie dans les combles



Le hall d'entrée





AMPHITHEATRE

AMPHITHEATRE

LIVRES ET LECTURES

Des médaillons illustrant les disciplines universitaires



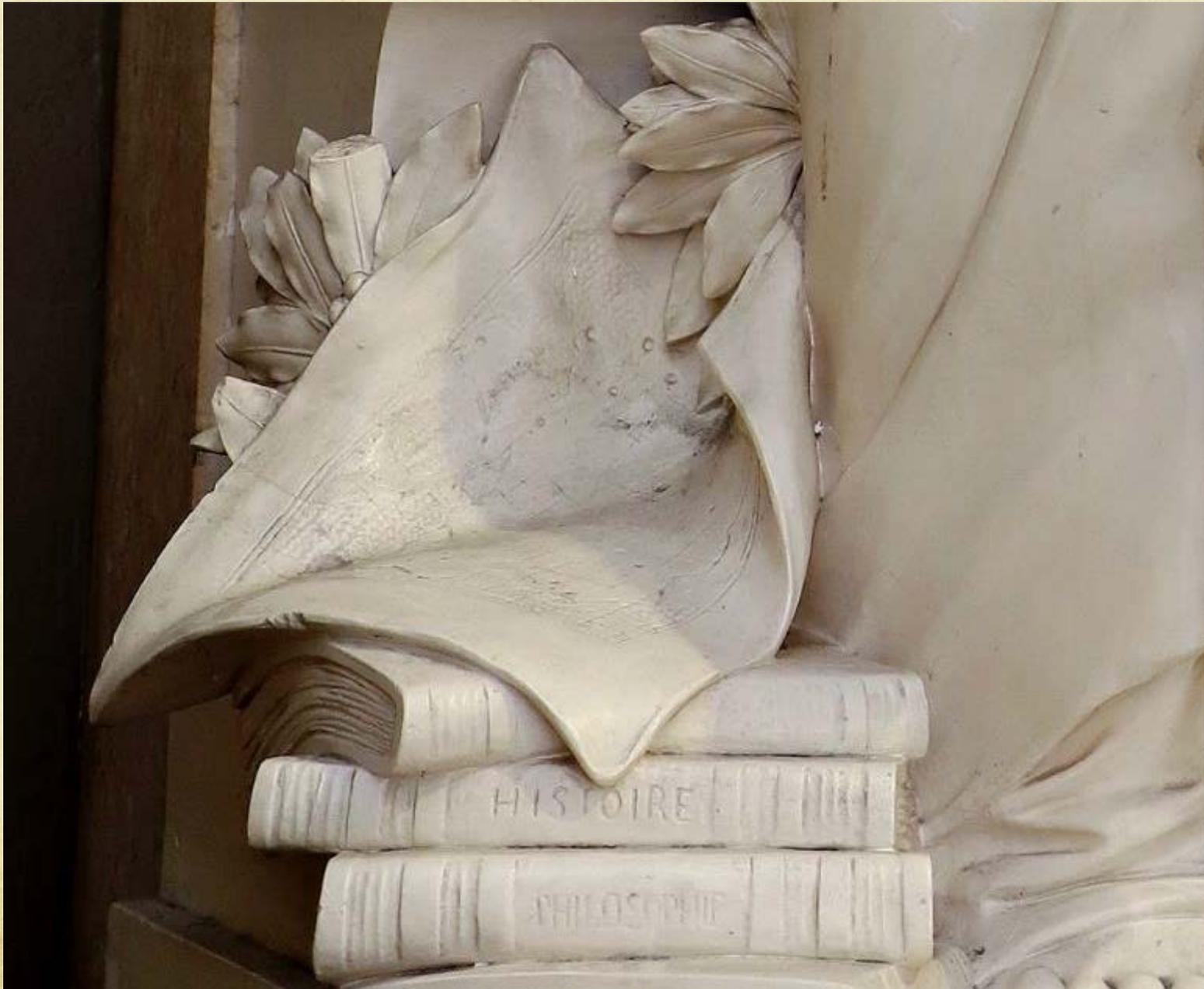
Statue allégorique des lettres et des sciences



Statue allégorique des lettres et des sciences



Statue allégorique des lettres et des sciences



Statue allégorique des lettres et des sciences





MATHEMATIQUES . DOYEN DES SCIENCES

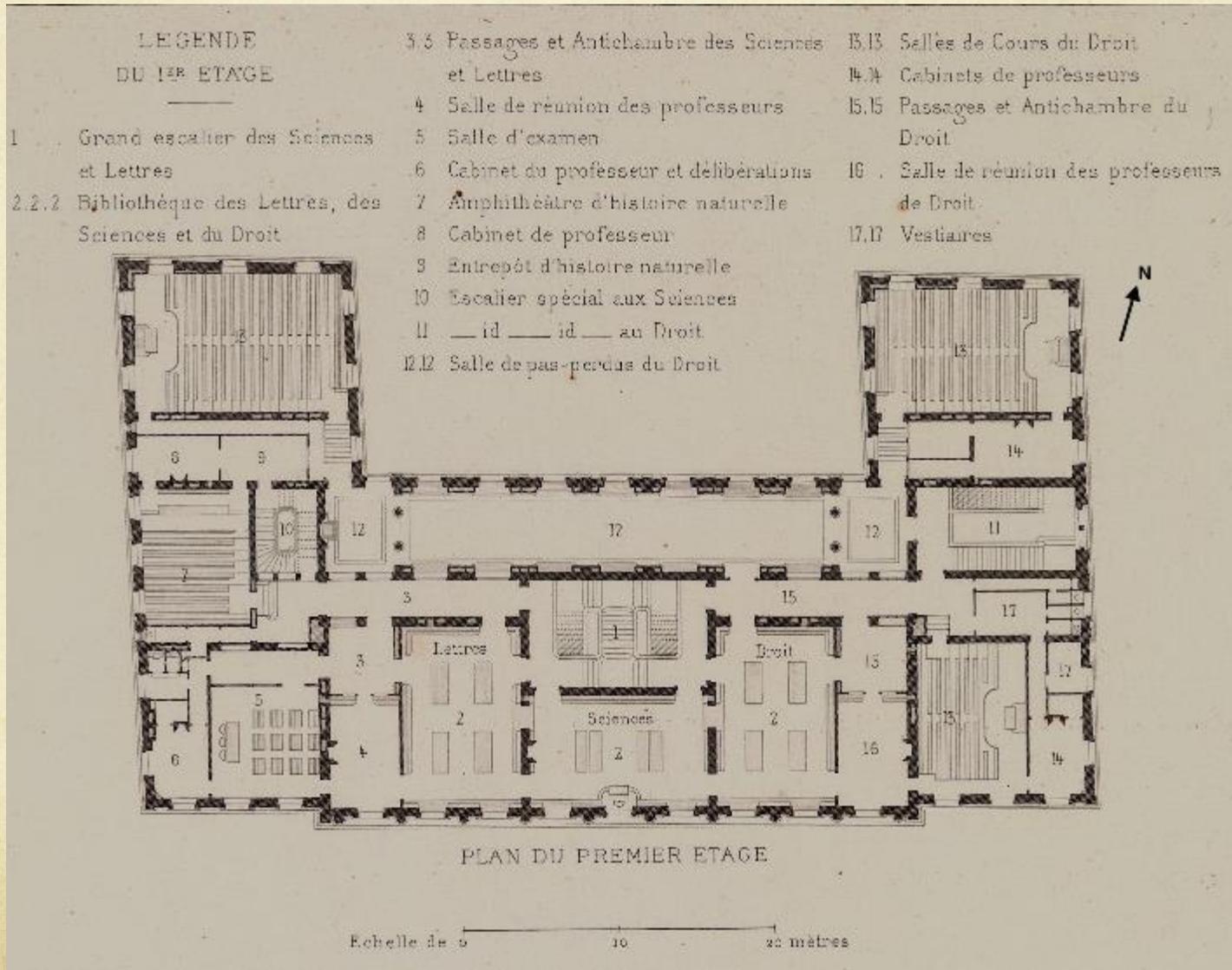
CORPS D'INST. MAT. — CONFER. des LETT.



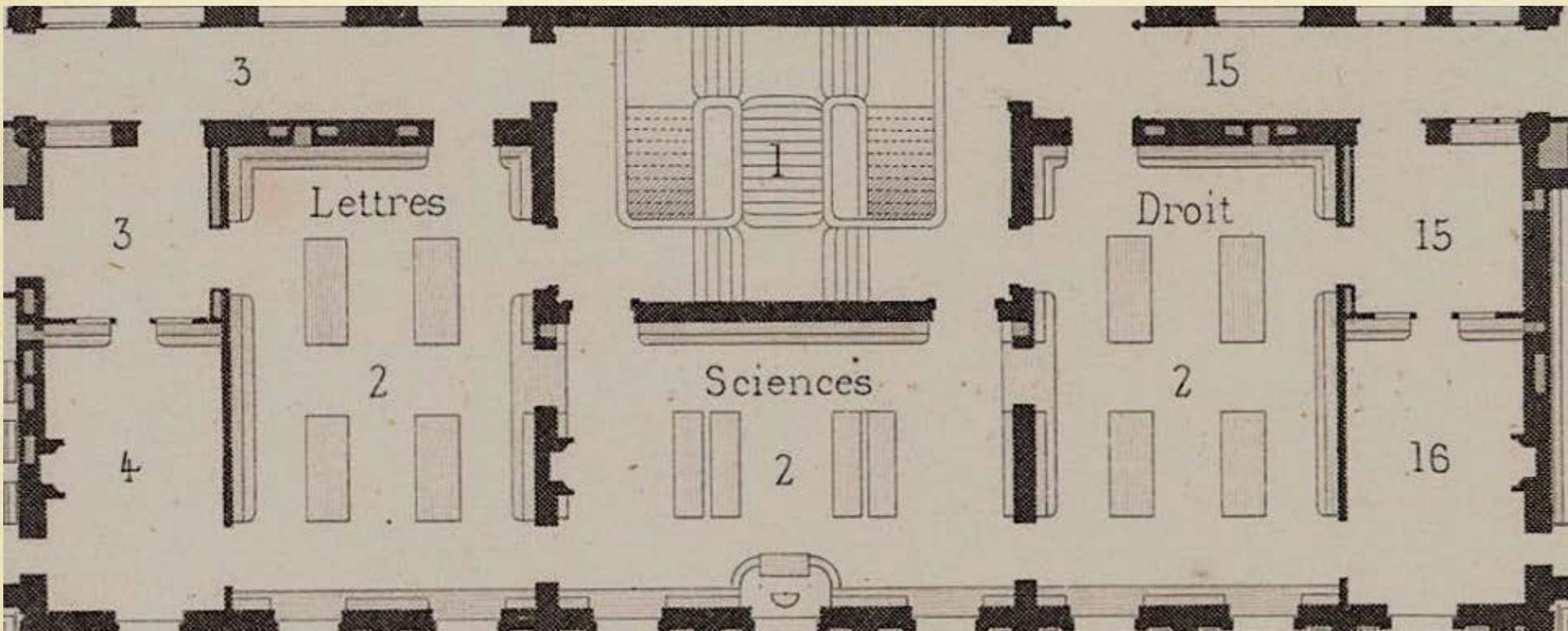
CET EDIFICE
CONSTRUIT AVEC FR. D. DE LA VILLE DE LYON
AVEC LE CONCOURS DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT
A PRIS DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1850
RECTEUR DE L'ACADÉMIE M. LAMOTTE-MAIRE DE L'ACADÉMIE M. CALMET
COMMENCÉ EN 1850
A ÉTÉ INAUGURÉ LE 10 DÉCEMBRE 1850
EN PRÉSENCE
DU DÉPUTÉ DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
M. MICHEL SÉVASTIENNE DIRECTEUR GÉNÉRAL
RECTEUR DE L'ACADÉMIE M. LAMOTTE-MAIRE DE L'ACADÉMIE M. CALMET
ARCHITECTES: M. H. DIGNAT ET H. FAVRE

LOUVE DE SAINT-ESTIÈVE

La bibliothèque: un espace commun



La bibliothèque: un espace commun



La salle des lettres



La salle des sciences



Naissance de la bibliothèque universitaire

« C'est seulement à partir de ce moment que littérateurs, juristes, philologues, historiens, mathématiciens eurent à leur disposition les instruments de travail qui leur sont aussi nécessaires que les laboratoires le sont aux chimistes, aux naturalistes ou aux physiciens ; désormais les étudiants pouvaient, à côté de leurs maîtres, librement, disposer de la salle de travail commune »





LITTERA

SCIENTIA

JUS

Inauguration de l'Université de Grenoble: 6 août 1897



LE VI AOÛT MDCCCXCVII
FÉLIX FAURE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
A INAUGURÉ L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Du palais des Facultés au palais de l'Université



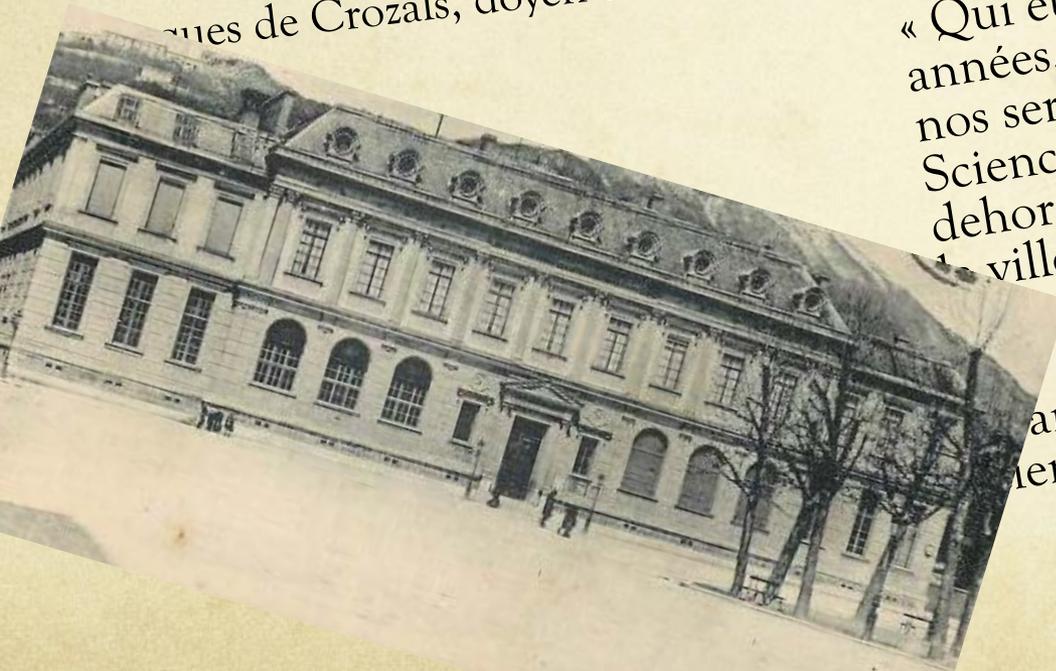
Un engorgement du palais

« La prévoyance, cette qualité maîtresse d'un organisateur, avait fait défaut à l'heure opportune. On n'avait rien su réserver pour le développement ultérieur de l'enseignement, la multiplication des chaires ou des cours complémentaires ; on n'avait pas vu dans l'avenir cette poussée funeste des examens, à la fois si lourds et si encombrants ».

...mes de Crozals, doyen de la faculté des lettres, 1897

« Qui eut dit alors que, après quelques années, le développement extraordinaire de nos services, surtout ceux de la faculté des Sciences, nous obligerait à rechercher au-dehors, dans les quartiers les plus divers de la ville, de nouvelles et vastes, mais usées installations ? »

...an Collet, doyen de la faculté des sciences, 1912



Dans les caves du palais



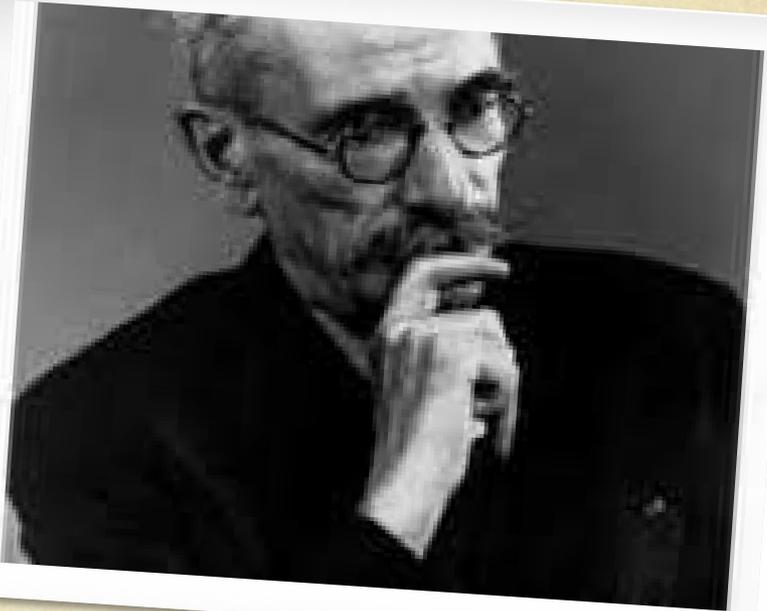
Aménagement du laboratoire du PCN



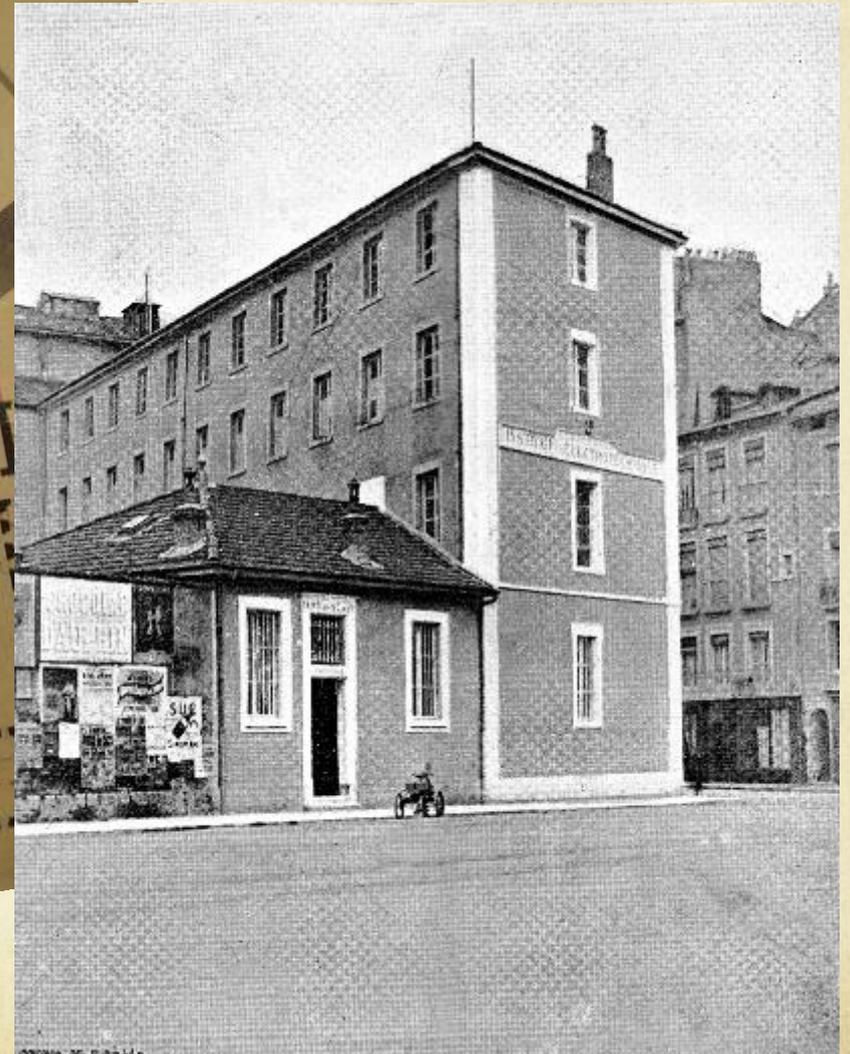
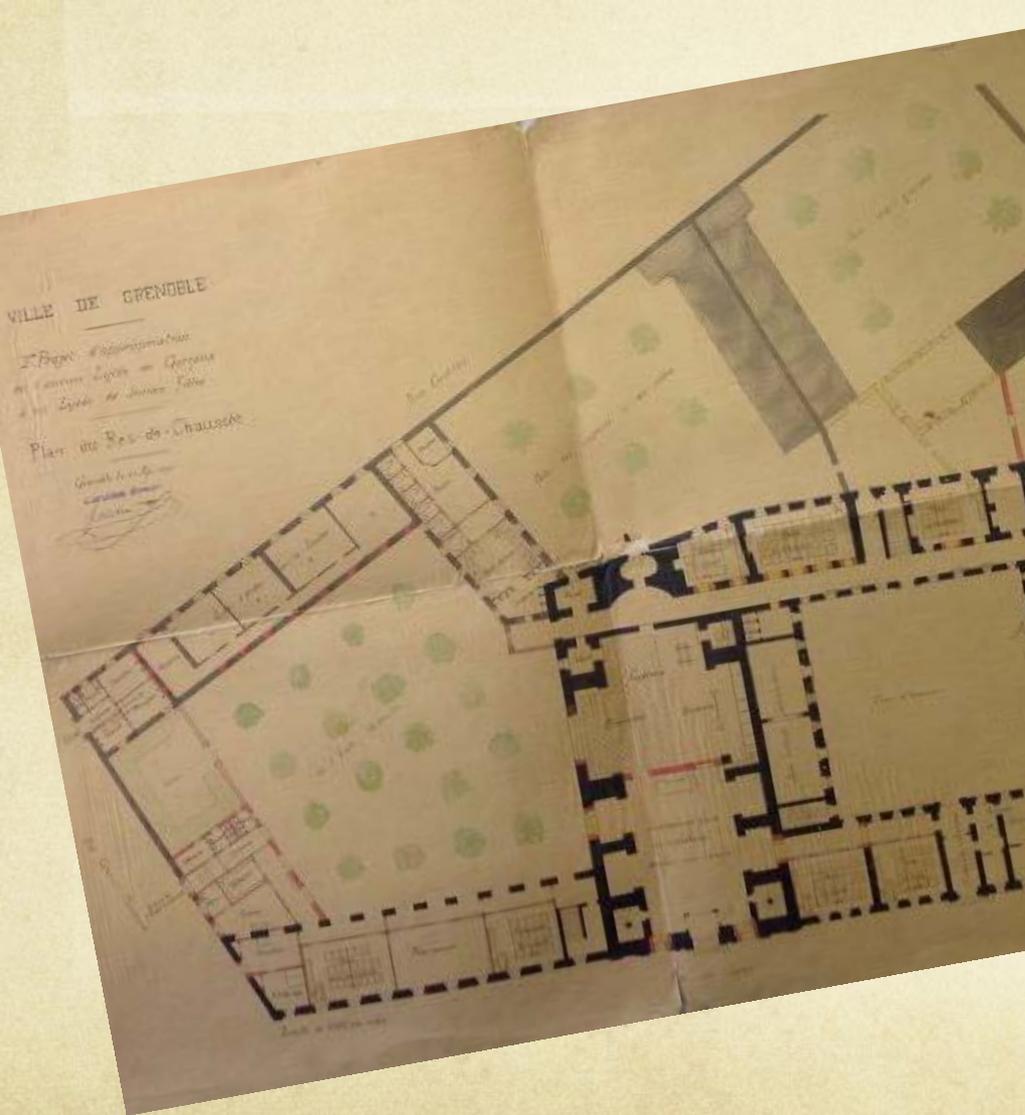
Blanchard et Kilian

« Le palais était plein comme un œuf ; j'explorai pourtant du sous-sol au grenier, mais partout les occupants faisaient bonne garde et j'essayai quelques rebuffades pour avoir voulu inspecter certains recoins interdits sous les combles. Je visitai même l'école de médecine et y fus fraîchement accueilli. »

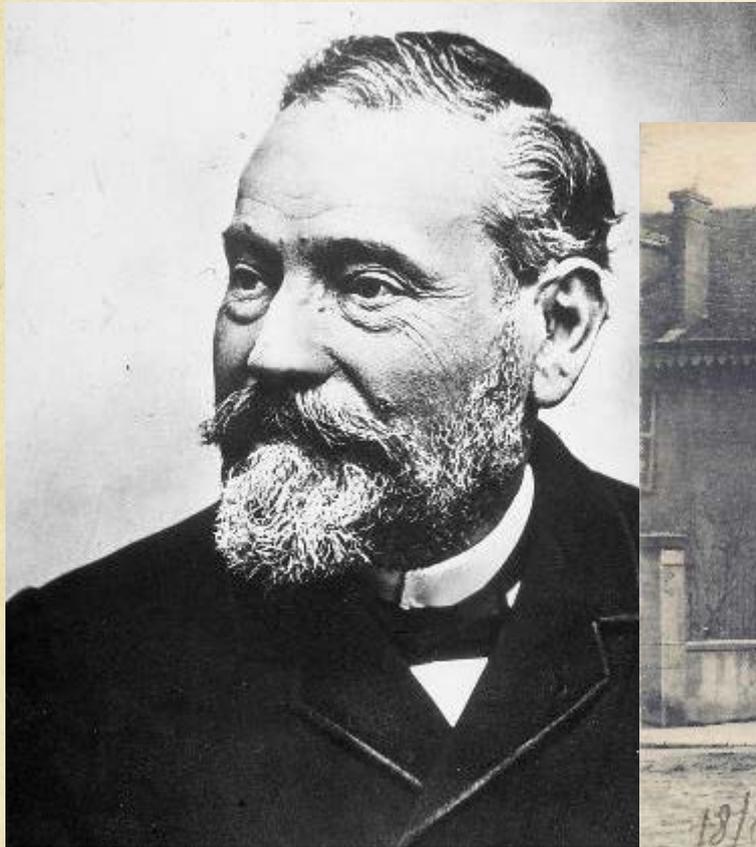
« Il m'abandonna un coin dans un débarras qui était une resserre à charbon [...] ; les parois en avaient gardé une forte patine. J'y installai une lourde caisse où furent entreposées mes premières cartes. Ce furent là les très modestes débuts de l'Institut de géographie alpine. »



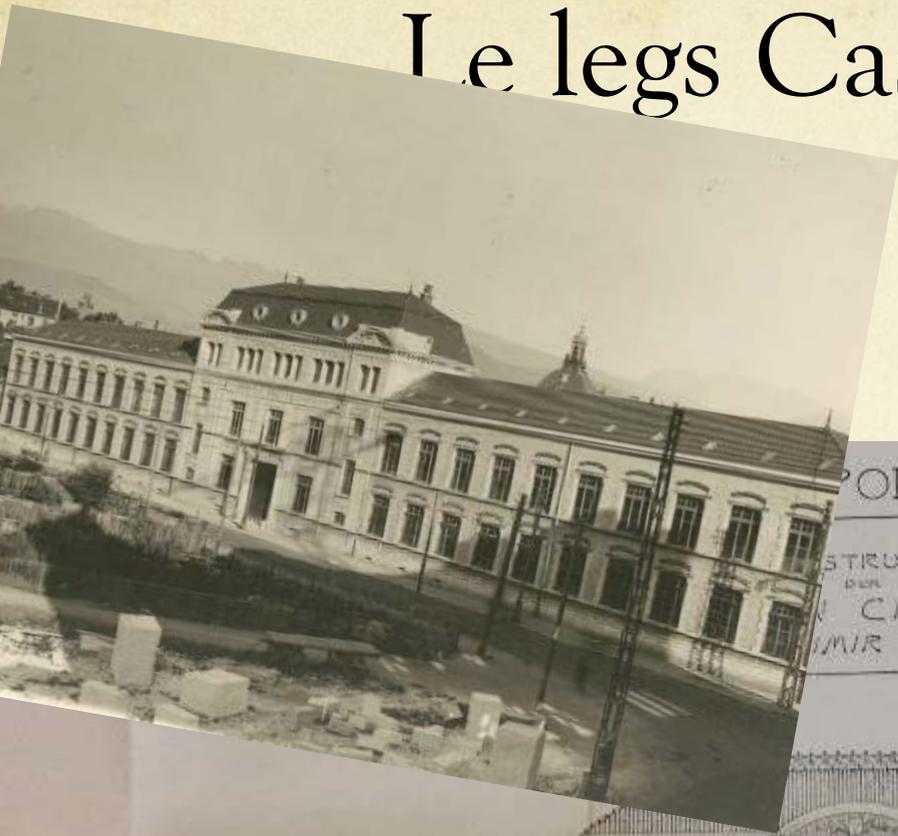
L'université au lycée



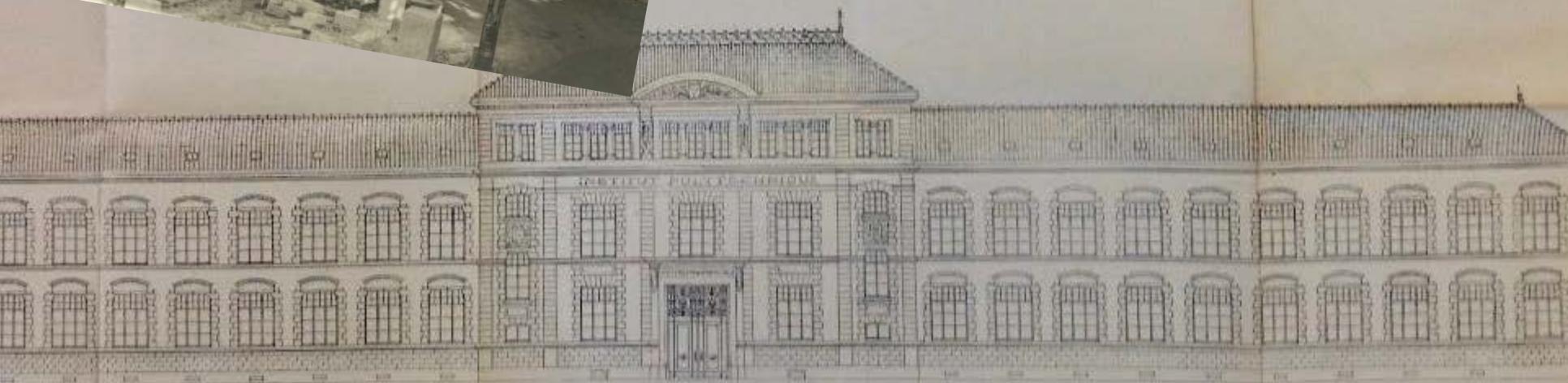
Le legs Casimir Brenier



Le legs Casimir Brenier



POLYTECHNIQUE
CONSTRUCTION
PAR
LE CENTRAL
CASIMIR BRENIER



FAÇADE RUE CASIMIR BRENIER

Architectural notes and signatures in the bottom right corner, including the name 'H. B. B. B.' and the date '1844'.

L'université à l'évêché



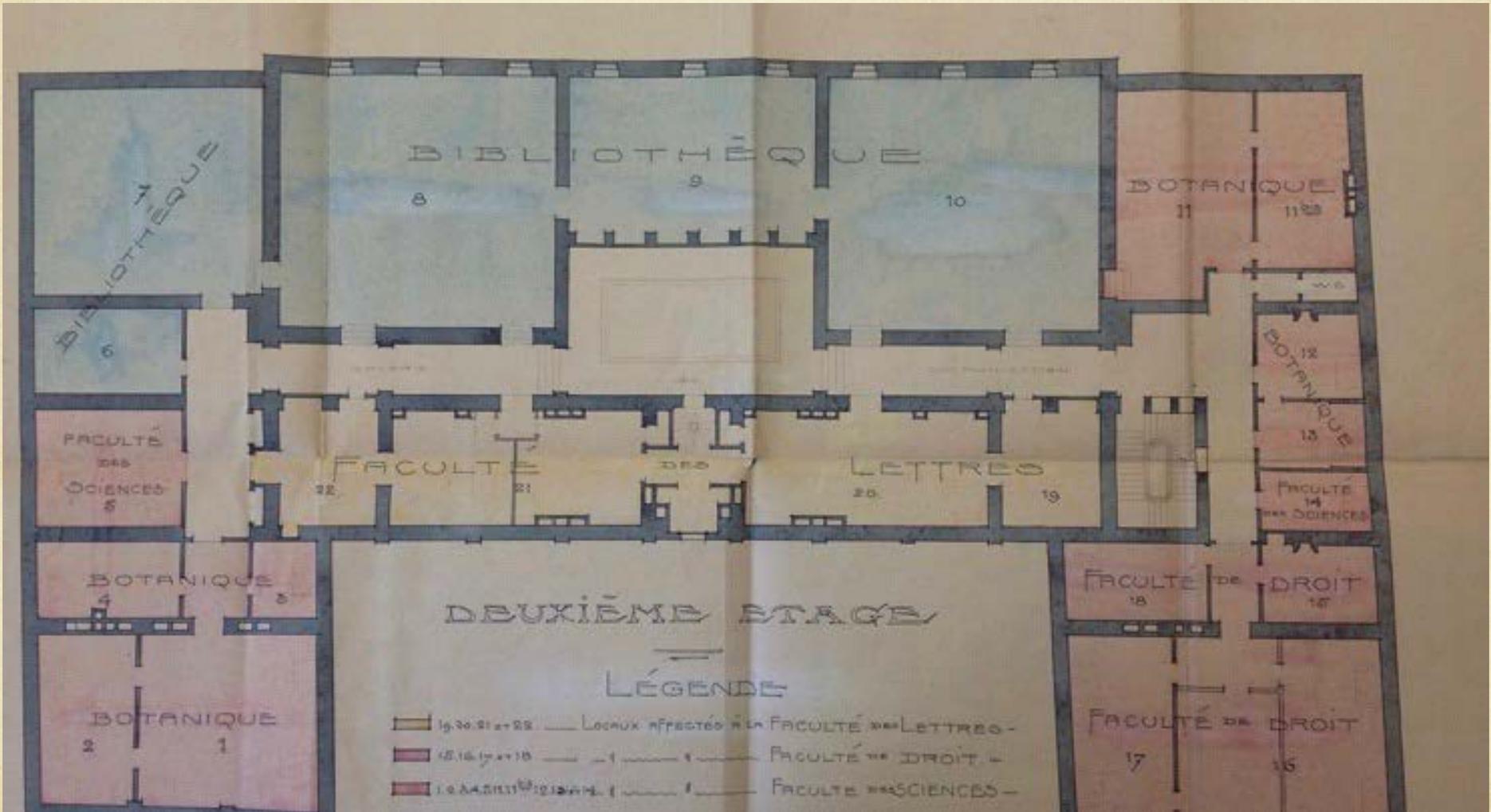
Des installations rue Hébert

Zoologie et pisciculture

Institut d'Études commerciales



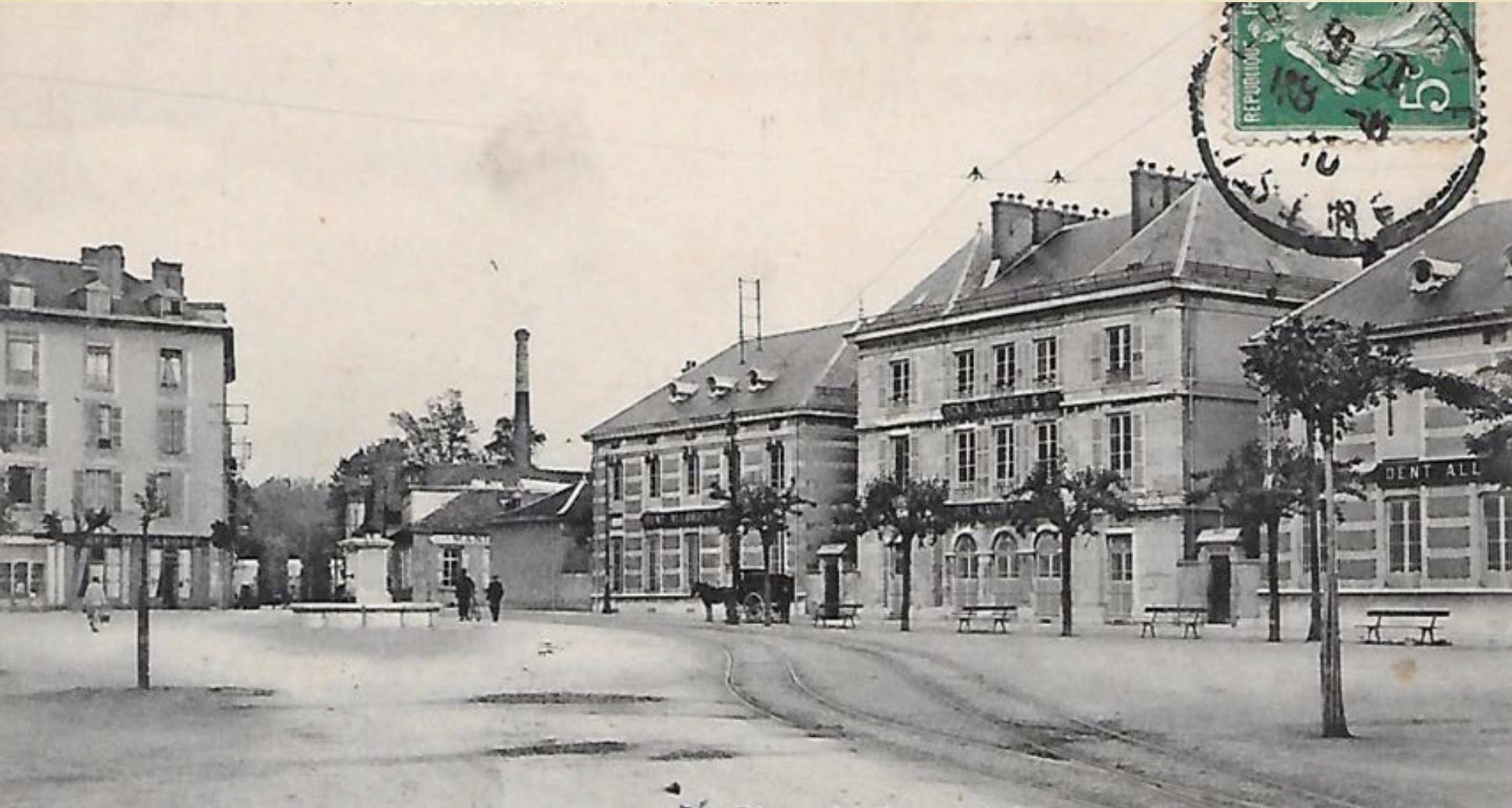
Réaménagement du second étage



Le départ de la faculté des sciences



Le départ de la faculté des sciences



Le départ de la faculté des sciences



6^e Centenaire de l'Université de Grenoble,
13-15 mai 1939



6^e Centenaire de l'Université de Grenoble,
13-15 mai 1939



6^e Centenaire de l'Université de Grenoble,
13-15 mai 1939



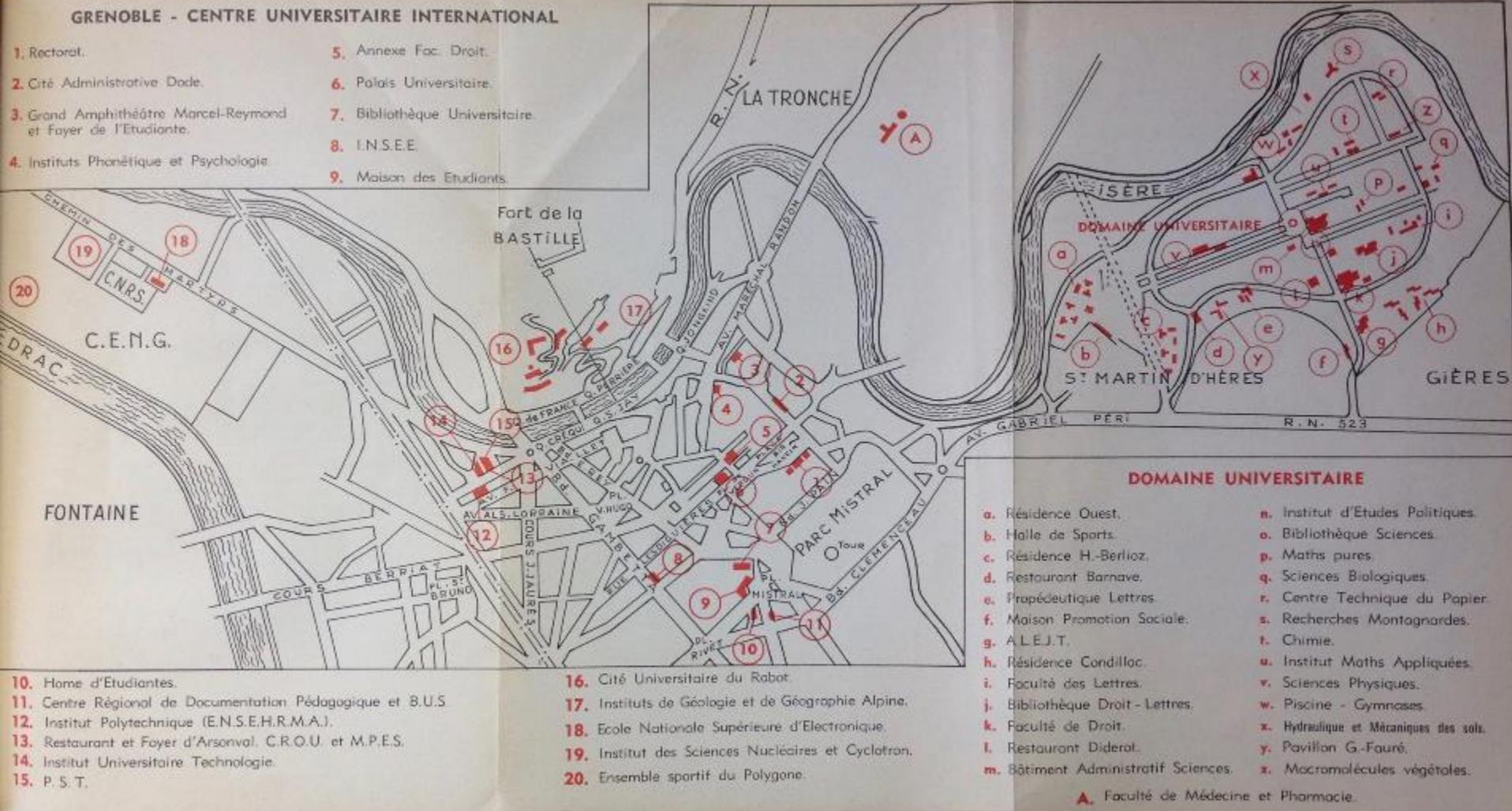
Les débuts du campus : le bâtiment des mathématiques appliquées



L'université dans la ville en 1968

GRENOBLE - CENTRE UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL

1. Rectorat.
2. Cité Administrative Dode.
3. Grand Amphithéâtre Marcel-Reymond et Foyer de l'Étudiante.
4. Instituts Phonétique et Psychologie.
5. Annexe Fac. Droit.
6. Palais Universitaire.
7. Bibliothèque Universitaire.
8. I.N.S.E.E.
9. Maison des Étudiants.



DOMAINE UNIVERSITAIRE

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| a. Résidence Ouest. | n. Institut d'Études Politiques. |
| b. Halle de Sports. | o. Bibliothèque Sciences. |
| c. Résidence H.-Berlioz. | p. Maths pures. |
| d. Restaurant Barnave. | q. Sciences Biologiques. |
| e. Prépédagogie Lettres. | r. Centre Technique du Papier. |
| f. Maison Promotion Sociale. | s. Recherches Montagnardes. |
| g. A.L.E.J.T. | t. Chimie. |
| h. Résidence Condillac. | u. Institut Maths Appliquées. |
| i. Faculté des Lettres. | v. Sciences Physiques. |
| j. Bibliothèque Droit - Lettres. | w. Piscine - Gymnases. |
| k. Faculté de Droit. | x. Hydraulique et Mécanique des sols. |
| l. Restaurant Diderot. | y. Pavillon G.-Fouré. |
| m. Bâtiment Administratif Sciences. | z. Macromolécules végétales. |
| A. Faculté de Médecine et Pharmacie. | |

10. Home d'Étudiantes.
11. Centre Régional de Documentation Pédagogique et B.U.S.
12. Institut Polytechnique (E.N.S.E.H.R.M.A.).
13. Restaurant et Foyer d'Arsonval, C.R.O.U. et M.P.E.S.
14. Institut Universitaire Technologie.
15. P. S. T.
16. Cité Universitaire du Robot.
17. Instituts de Géologie et de Géographie Alpine.
18. École Nationale Supérieure d'Électronique.
19. Institut des Sciences Nucléaires et Cyclotron.
20. Ensemble sportif du Polygone.

GEA au Palais



Ancien amphithéâtre de la faculté des lettres



Des concerts au sous-sol



LE CIEL

LE CIEL ▾ PROGRAMMATION ▾ PRATIQUE MUSICALE ▾ ACTIONS CULTURELLES ▾ TIERS LIEU ▾ CONTACT

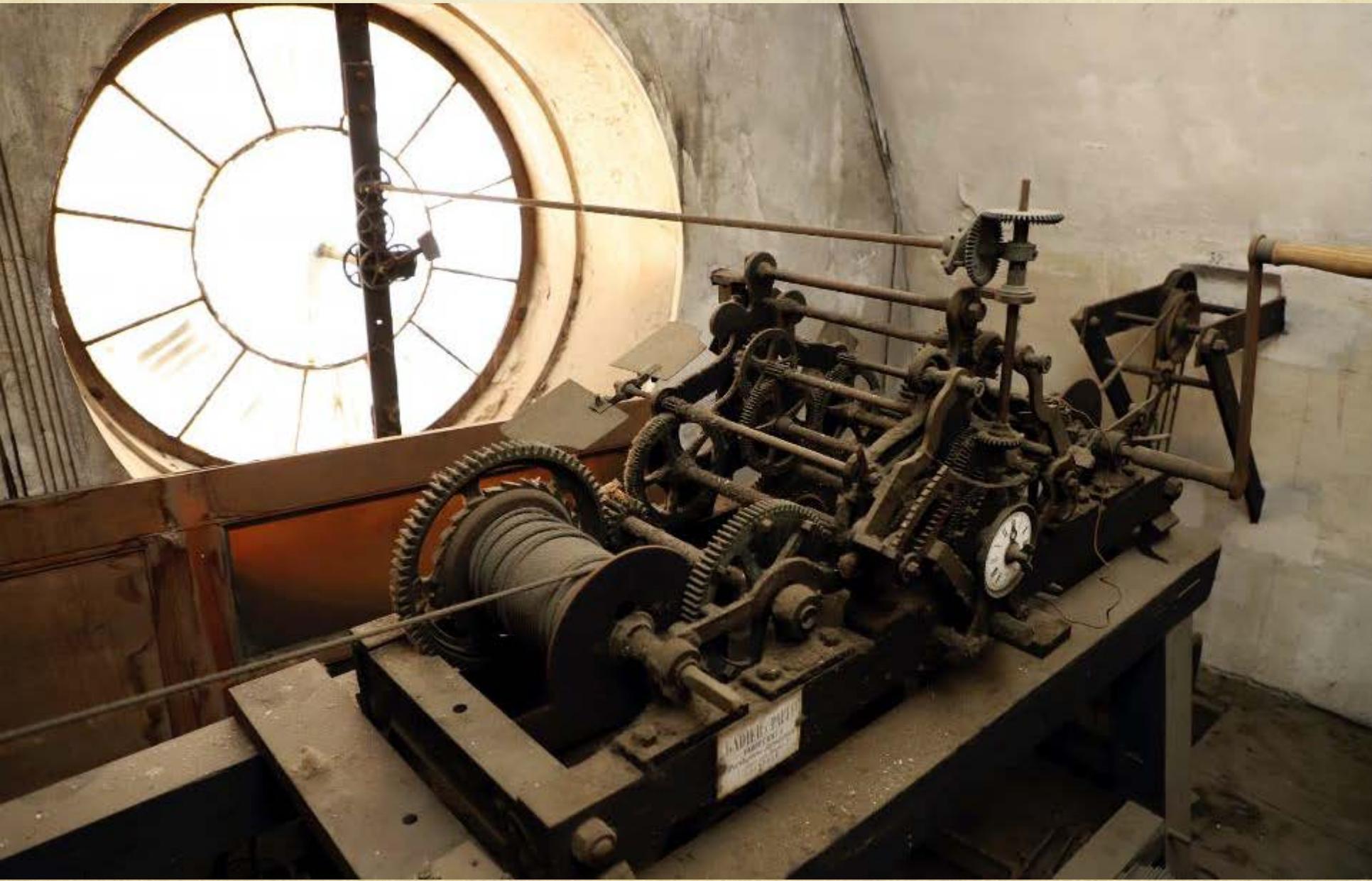
LE CIEL
PLATEFORME SOUTERRAINE MUSICALE

LE CIEL

Situé en plein cœur de Grenoble, le Ciel est un bâtiment de 1500 m2 bien gardé, qui se cache au sous sol du palais de l'Université. L'espace est brut, oscillant entre béton et pierres apparentes. Les 175 places assises de sa salle de concert, ses 4 locaux de répétition, ses 5 locaux de résidence longue, son antenne Radio Campus Grenoble, ainsi que ses deux espaces tiers lieux en font un lieu intermédiaire éminemment singulier. Ce lieu est un espace ouvert en perpétuel mouvement, un lieu de vie qui s'articule autour d'échange et de rencontre.



Horloge électrique Badier et Paulin



Ancien amphithéâtre de la faculté de droit



Ancien amphithéâtre de la faculté de droit



Des espaces désaffectés et à l'abandon



Des espaces désaffectés et à l'abandon



Des espaces désaffectés et à l'abandon



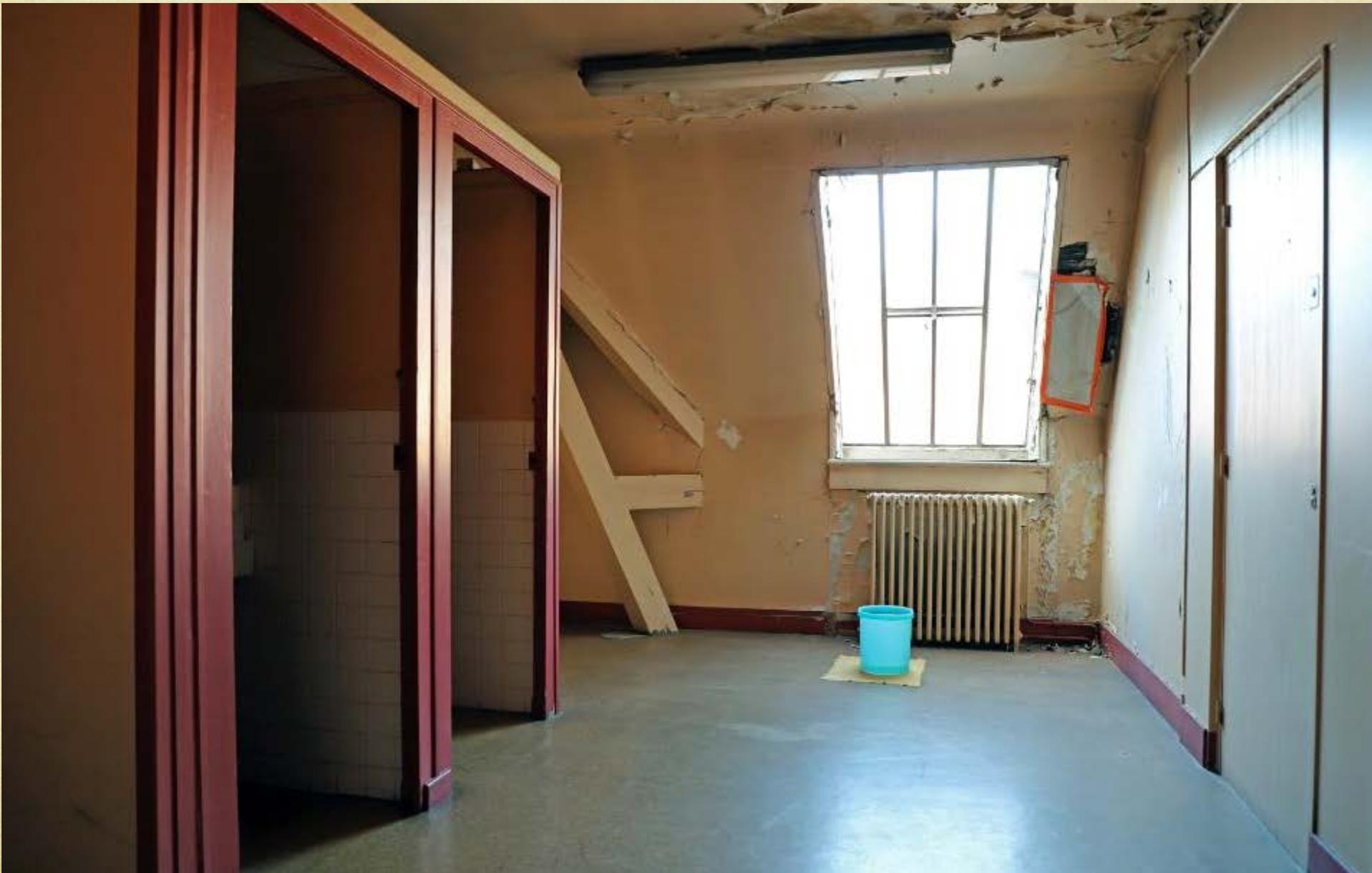
Des espaces désaffectés et à l'abandon



Des espaces désaffectés et à l'abandon



Des espaces désaffectés et à l'abandon



Un état incertain de la toiture



Les cloches ne sonnent plus les heures



Une mémoire qui s'efface...

Sur cet emplacement
se trouvaient jusqu'en 1950
les laboratoires de chimie
de la faculté des sciences
ou se sont illustrés par
leurs travaux :

FRANÇOIS FAOÛL 1850 - 1901

ALBERT RECOURA 1862 - 1945

GEORGES MILUSIN 1872 - 1954